



LE DEVOIR

PERSPECTIVES

Un budget dyslexique

Avec le printemps arrivent le budget fédéral et ses chiffres auxquels plus grand monde ne croit. À l'automne, la réalité reprend enfin ses droits et nous permet de comprendre, comme cette année, qu'Ottawa a sous-estimé ses surplus de façon importante et décidé de leur utilisation sans en débattre.

L'écart est impressionnant. Des surplus de 1,9 milliard de dollars annoncés dans le dernier budget pour l'année financière 2003-04, on est passé à un plantureux excédent de 9,1 milliards, révélait hier le rapport financier annuel du gouvernement fédéral pour l'année 2003-04. C'est à se demander, comme l'a fait le conservateur Monte Solberg, si le ministre des Finances, Ralph Goodale, n'a pas souffert de dyslexie et simplement inversé les chiffres.



Manon Cornélius

Ce bond a fait sortir l'opposition de ses gonds et mis le gouvernement sur la défensive hier. En effet, si personne n'est fâché de l'absence de déficit, personne n'apprécie non plus le manque

de transparence des libéraux en matière de surplus. Depuis sept ans, Ottawa affiche des excédents budgétaires; depuis sept ans aussi qu'il les sous-estime par des marges dépassant souvent les 300 %. Rater la cible d'autant étonne de la part d'un ministre des Finances qui s'appuie sur une armée d'économistes, surtout quand on sait que le Bloc québécois, avec ses maigres moyens, a réussi à viser presque juste cinq années sur sept.

Pris dans un véritable brouillard budgétaire, ni le Parlement, ni les Canadiens, ni les provinces ne peuvent débattre de l'utilisation des fonds publics de façon éclairée. La fonction première des élus est pourtant d'autoriser le gouvernement à dépenser l'argent des contribuables et à lui demander des comptes par la suite. Quand cette tâche est impossible, le déficit démocratique, que les libéraux disent vouloir corriger, est à son comble.

Les libéraux font tout pour éviter le débat sur l'utilisation des surplus

Les libéraux font tout, de toute façon, pour éviter le débat sur l'utilisation des surplus. Ils affirment qu'ils n'ont pas le choix de consacrer les excédents de fin d'année au remboursement de la dette. Hier, plusieurs ministres allaient jusqu'à dire que la loi les y obligeait. Le ministre Goodale, plus prudent, a évoqué une règle comptable incontournable.

Il s'agit encore là d'un artifice pour éviter de défendre publiquement ce qui est avant tout une politique

VOIR PAGE A 8: BUDGET

■ Les surplus d'Ottawa réconfortent Yves Séguin, page A 2

Wal-Mart hausse le ton à Jonquière

Une «tactique de déstabilisation», estime le syndicat

FRANÇOIS DESJARDINS

Alors que les pourparlers n'ont pas encore commencé, le ton était déjà bien senti hier: Wal-Mart affirme que sa succursale de Jonquière, syndiquée depuis le 2 août, perd de l'argent et qu'il faut à tout prix entamer les négociations de convention collective car l'incertitude suscitée par ce délai n'a fait qu'exacerber la situation. Face à ce qu'il qualifie de «tactique de déstabilisation», le syndicat ne voit tout simplement pas d'urgence.

«On peut s'attendre à tout avec cette entreprise-là», a indiqué au *Devoir* le directeur des affaires commerciales de Wal-Mart Canada, Andrew Pelletier, qui reproche au syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) de ne pas avoir contacté la partie patronale avant aujourd'hui pour entamer les pourparlers. «Ce n'est pas une menace de fermeture», s'est-il défendu.

M. Pelletier s'est gardé d'énumérer les raisons

VOIR PAGE A 8: WAL-MART

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 5	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Toujours au coude-à-coude



REUTERS

L'Arizona, où se déroulait hier soir la dernière confrontation entre les deux candidats, est, comme la Floride et le Missouri, où se sont tenus les deux premiers débats, l'un des États considérés comme cruciaux pour le scrutin de novembre.

90 minutes pour faire pencher la balance

La politique nationale au cœur de l'ultime débat entre Bush et Kerry

Le président George W. Bush et le candidat démocrate John Kerry s'affrontaient hier soir dans un dernier bras de fer verbal en Arizona, ultime confrontation télévisée avant le scrutin présidentiel du 2 novembre. Le débat commençait à 21h, heure de Montréal, soit après le bouclage de la première édition du *Devoir*. Les lecteurs de notre première édition sont donc invités à en lire le compte rendu sur notre site Internet.

GUY TAILLEFER

Marge de manœuvre: inexistante. La politique nationale devait être le principal enjeu du troisième et dernier débat télévisé entre George W. Bush et John Kerry, hier soir à Tempe, en Arizona. Un débat qui pourrait se révéler déterminant pour l'issue de la présidentielle américaine qui aura lieu dans moins de 20 jours.

Toujours au coude-à-coude dans les sondages, MM. Bush et Kerry allaient tenter de convaincre les électeurs sur des sujets aussi variés que l'économie, la santé, les retraites, l'éducation, le déficit budgétaire et l'environnement. Le candidat démocrate aurait l'avantage: les enquêtes d'opinion donnent le sénateur du Massachusetts plus capable que le président républicain sortant dans ces domaines.

M. Bush, qui a à ce propos reçu hier l'appui formel de la National Rifle Association, le puissant lobby des armes à feu, est en revanche toujours considéré comme le mieux à même de défendre les intérêts des Américains en matière de lutte antiterrorisme et le meilleur garant de la sécurité nationale. Il n'allait donc pas se gêner pour insister sur ces thèmes. «J'espère pouvoir passer un peu de temps à parler de la guerre contre le terrorisme car il y a une grande différence d'opinion» avec John Kerry sur le sujet, a-t-il affirmé mardi. Aussi, les analystes s'attendaient à ce que les deux hommes ne

puissent résister à la tentation de faire glisser le débat sur la question irakienne.

L'Arizona, où se déroulait hier soir la dernière confrontation entre les deux candidats, est, comme la Floride et le Missouri, où se sont tenus les deux premiers débats, l'un des États considérés comme cruciaux pour le scrutin de novembre. Les candidats le parcourent sans relâche depuis plusieurs semaines, courtisant cette étroite frange d'indécis et de partisans dits «mous», susceptibles de faire pencher la balance.

M. Kerry allait d'évidence marteler ses thèmes de campagne, rappelant qu'un million d'emplois ont été perdus en quatre ans sous M. Bush, que le déficit budgétaire atteint des montants records et que le prix des médicaments et de l'essence s'envolent. «Les seules personnes qui profitent des politiques de George Bush sont celles qu'il a choisi d'aider, comme les compagnies pharmaceutiques, les sociétés d'assurance-santé privées et certainement les compagnies pétrolières», accuse John Kerry.

La riposte du camp républicain est de dépendre le démocrate comme un dangereux «libéral», au sens américain du terme, partisan de l'État dépensier et des hausses de taxes. Il n'y a pas pire insulte en politique américaine, et M. Kerry devra continuer de s'en défendre malgré le fait que, pendant le deuxième



La cote de popularité de George W. Bush est tombée sous les 50 % dans quatre autres États jugés cruciaux

Charest renonce aux baisses générales d'impôt

TOMMY CHOUINARD
ROBERT DUTRISAC

Saint-Augustin-de-Desmaures — Pressé par plusieurs participants au Forum des générations, le premier ministre Jean Charest a ouvert la porte à l'abandon de sa promesse électorale de consentir une baisse générale d'impôt de un milliard pour l'ensemble des contribuables québécois. Ce sont plutôt les familles qui devraient être ciblées par le prochain budget.

En fin de journée, avant d'entreprendre les discussions à huis clos avec les participants, Jean Charest s'est montré sensible aux critiques assénées contre ses baisses générales d'impôt, qui totalisent cinq milliards de dollars en cinq ans. «Ça ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd», a dit le premier ministre.

«Peut-être qu'une baisse généralisée est une chose et une aide à la famille est une autre chose. Il y a la classe moyenne qui est importante. Cette classe moyenne, c'est beaucoup de jeunes familles», a-t-il évoqué dans son allocution de clôture. «Ce n'est pas parce qu'on baisse les impôts qu'on remet en question ses programmes sociaux», a ajouté le premier ministre.

Plus tôt dans la journée, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchard, avait tenu une conférence de presse pour annoncer que le gouvernement privilégiera les familles dans le



Jean Charest

VOIR PAGE A 8: IMPÔT

■ Les étudiants claquent la porte, à lire en page A 8

POLITIQUE

D'autres voix s'élèvent contre le bouclier antimissile

■ À lire en page A 2

Les Donneurs

Les écrivains dans la ville

Tout ce qui n'est pas donné est perdu

15, 16 et 17 octobre 2004

plus de 55 écrivain-e-s
27 foyers d'écriture publique

Joliette



Info: www.connexion-lanaudiere.qc.ca ou (450) 755-1234

VOIR PAGE A 8: BALANCE

• LES ACTUALITÉS •

Le PQ se moque des sondages de Cyberpresse, au grand dam des militants de Pauline Marois

KATHLEEN LÉVESQUE

Des péquistes de la circonscription de Taillon n'ont pas digéré la manipulation informatique des résultats d'un sondage sur Cyberpresse par la haute direction du Parti québécois. Pour avoir accentué un vote défavorable à Pauline Marois, qui a ouvertement réclamé une course au leadership, ces militants présenteront au conseil national de la fin de semaine à Sherbrooke un blâme aux dirigeants du PQ.

C'est une pratique déloyale et il faut freiner toute nouvelle tentative de trafiquer les coups de sonde quotidiens de Cyberpresse, ont expliqué hier au *Devoir* des partisans de Mme Marois, qui haussent ainsi le ton dans la course virtuelle au leadership. La proposition suggère d'abord que le conseil national «manifeste sa vive préoccupation» puis «blâme la direction générale du parti d'avoir autorisé de tels agissements».

Les faits reprochés remontent à la fin d'août. Lors du conseil national qui s'était déroulé quelques jours plus tôt, la députée de Taillon avait contesté le leadership de son chef, Bernard Landry. Cyberpresse avait alors demandé aux internautes de se prononcer sur l'intervention de Mme Marois; 80 000 votes avaient été enregistrés, désapprouvant massivement Mme Marois. Or le personnel de la permanence péquiste avait utilisé un logiciel (Mouse Click) pour multiplier les votes, un peu de la même façon qu'un parti politique conscript des militants pour prendre d'assaut les tribunes téléphoniques.

«Si on nous demande de cesser de le faire, on va se conformer, mais il faudrait que la règle soit la même pour tous», avait alors affirmé le responsable des communications au PQ, Joël Simard-Ménard. Celui-ci avait également souligné que Cyberpresse, le site Internet du groupe Gesca, avait la responsabilité de faire des modifications pour empêcher le contrôle informatique des sondages du groupe. La direction du PQ a utilisé un tel logiciel à trois reprises afin de changer les résultats d'un sondage de Cyberpresse.

Le Devoir

Des experts se prononcent conjointement

D'autres voix s'élèvent contre le bouclier antimissile

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La pression sera un peu plus forte dès aujourd'hui sur les épaules du premier ministre Paul Martin, qui doit prendre une décision d'ici quelques jours, voire quelques semaines, sur la participation du Canada au controversé bouclier antimissile américain. Une lettre signée par plus de 25 scientifiques, politologues et experts en défense sera remise aux députés à Ottawa ce matin, enjoignant au gouvernement fédéral de ne pas suivre les États-Unis dans ce système de défense.

La lettre, dont *Le Devoir* a obtenu copie, est adressée au ministre de la Défense, Bill Graham, et au ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew. Elle est signée par plusieurs grands noms qui œuvrent dans les domaines de la sécurité, de la défense et des affaires internationales. C'est l'une des rares fois qu'une prise de position en bloc est mise en avant au Canada dans ce dossier.

On peut entre autres y voir le nom de Lloyd Axworthy, ancien ministre des Affaires étrangères sous le gouvernement de Jean Chrétien, en nomination en 1997 pour le prix Nobel de la paix. M. Axworthy est aujourd'hui président de l'université de Winnipeg. John Polanyi, Prix Nobel de chimie en 1986, est également du nombre, tout comme Michael Byers, directeur du Liu Institute for Global Issues, Douglas Ross, directeur du Canadian-American Strategic Review de l'université Simon Fraser, et Peggy Mason, présidente de The Group of 78 Former Canadian Ambassadors for Disarmament. Se joignent à eux des professeurs et des experts des quatre coins du pays.

«Nous, scientifiques, universitaires, chercheurs et spécialistes des études internationales, des politiques de sécurité et de défense, signataires de cette lettre, croyons

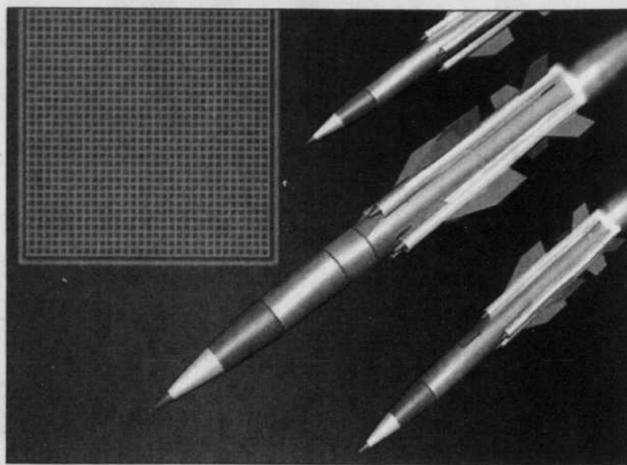


ILLUSTRATION KURTSTRAZDINS

que le gouvernement canadien devrait respectueusement refuser une participation au système de défense antimissile américain», peut-on lire dans le préambule.

Les experts soulignent dix raisons pour ne pas engager le pays aux côtés des Américains, dont le fait que «le Canada a traditionnellement recherché les solutions pacifiques aux conflits et, en l'absence de menace crédible d'une attaque de missiles balistiques, n'a aucune raison d'adhérer au projet».

Pour eux, «les coûts, les buts et l'efficacité» demeurent inconnus et le bouclier risque de déboucher «sur une arsenalisation de l'espace». De plus, «contrairement à la pensée populaire, une participation canadienne au bouclier n'aidera pas la résolution des présents différends sur les échanges canado-américains, comme le bois d'œuvre et les exportations de bœufs», expliquent les auteurs. «Il pour-

rait polluer l'environnement, répandre des débris dans l'espace, contribuer à une course aux armements, réduire la sécurité globale et engouffrer des quantités énormes de ressources monétaires et humaines», poursuivent-ils.

Cette lettre est l'idée de trois étudiants: Mathieu St-Laurent et Jean-François Rancourt, étudiants à la maîtrise en relations internationales à l'UQAM, et Ross Neil, candidat à la maîtrise en études géographiques à l'université Carleton, à Ottawa. Par cette action, ils souhaitent inciter le gouvernement à tenir un vote sur le sujet à la Chambre des communes et influencer les députés pour qu'ils se prononcent contre la participation du Canada.

Le NPD et le Bloc sont farouchement opposés au projet américain, alors que les conservateurs n'ont toujours pas pris position, même s'ils ré-

clament eux aussi un vote au Parlement. C'est toutefois loin d'être acquis puisque, selon la Constitution canadienne, les traités internationaux sont la responsabilité du cabinet seulement.

Dans les rangs libéraux, l'inconfort est bien visible. Plusieurs députés sont contre la participation du Canada, mais si Paul Martin décidait de suivre les États-Unis, la grande majorité des libéraux rallierait la position du premier ministre, même advenant un vote. C'est ce que croit la députée libérale ontarienne Carolyn Parrish, depuis longtemps opposée au projet.

«Ce que nous aurions, c'est une solidarité avec Paul Martin de la part des 39 membres du conseil des ministres, des 30 secrétaires d'État, des 15 présidents de comité et des 30 nouveaux députés qui veulent plaire au premier ministre. Ça fait 114 députés [sur 134]. Il n'en reste pas beaucoup pour s'opposer», a-t-elle déclaré, visiblement contrariée, à la sortie du caucus libéral hier.

Selon elle, un vote passerait donc chez les libéraux, «mais ça ne refléterait pas ce que les personnes pensent au sein du parti», dit-elle. Pour remédier à la situation, Carolyn Parrish veut plutôt que Paul Martin prenne sa décision sans recourir au vote. «Je ne veux pas de vote, je veux qu'il prenne ses responsabilités et qu'il dise non.»

Le ministre des Infrastructures et des Collectivités, John Godfrey, a confirmé les dires de Carolyn Parrish en affirmant qu'il suivra la décision du cabinet même s'il est contre le projet. «C'était ma position comme simple député, a-t-il dit hier. Les règles du jeu m'obligent maintenant à accepter le principe de solidarité du cabinet. C'est ma tâche de faire en sorte qu'il y ait de bonnes discussions au cabinet, et ensuite on verra les conséquences.»

Le Devoir

Le surplus d'Ottawa reconforte le ministre des Finances du Québec

TOMMY CHOUINARD

Saint-Augustin-de-Desmaures — Non seulement les surplus budgétaires colossaux de 9,1 milliards de dollars du gouvernement fédéral démontrent l'urgence de régler le déséquilibre fiscal, ils donnent des munitions à Québec en vue de la conférence fédérale-provinciale du 26 octobre sur les «pressions financières» des provinces, estime le ministre des Finances, Yves Séguin.

Ottawa, selon le ministre, ne peut plus nier qu'un déséquilibre fiscal existe et prétendre, comme il l'a fait par le passé, que sa situation financière demeure précaire. «Le phénomène du déséquilibre fiscal est connu, il est là et il se promue à chaque année au-delà des mots», a-t-il affirmé hier en marge du Forum des générations. «Il faut que le gouvernement fédéral, surtout avec la conférence du 26 octobre, comprenne qu'il est dans une situation où il est à peu près le seul gouvernement à faire des surplus par la collecte des impôts à travers le Canada et que les provinces font face à un excédent de dépenses sur l'ensemble de [leurs] revenus.»

Yves Séguin reproche à Ottawa d'avoir un «problème d'évaluation» de ses surplus, presque cinq fois plus élevés que ce que le gouvernement fédéral avait prévu plus tôt cette année. Il a même souligné que le ministre des Finances du Québec avait conclu, en mai dernier, que les surplus fédéraux se chiffraient en effet au-dessus des huit milliards de dollars.

Sans accuser le gouvernement fédéral de «mauvaise foi» en minimisant ses surplus, M. Séguin estime cependant qu'Ottawa doit être ouvert au «dialogue». Le gouvernement fédéral doit selon lui s'attendre à avoir de «bonnes discussions» avec les provinces. «Il y a quelques semaines, le gouvernement fédéral nous disait qu'il n'avait pas de marge de manœuvre, pas d'argent pour discuter, en disant que la fin de l'année sera très serrée. Nous ne l'avons pas cru, et nous avons maintenant une preuve. La discussion ne doit pas être [de savoir] s'il y a une marge de manœuvre mais bien sur la façon de financer d'une meilleure façon les besoins du Québec», a-t-il expliqué. Le gouvernement fédéral a cependant annoncé que les surplus doivent être consacrés à la réduction de la dette fédérale.

Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, juge «choquants» les surplus fédéraux annoncés hier. «Ça fait

combien de fois qu'on dit que l'argent est à Ottawa et les besoins dans les provinces?», a-t-il lancé. Il a souligné que cette révélation sur les surplus fédéraux survient ironiquement au moment même où le Forum sur les générations traite de la précarité des services publics. «Si on n'envoyait pas deux tiers de nos impôts et taxes à Ottawa, nos finances publiques ne seraient pas précaires. Le Québec est un pays prospère. C'est la dixième puissance de l'OCDE. C'est parce que l'histoire et une attitude fédéraliste centralisatrice ont fait qu'on n'a pas les moyens dont on a besoin pour s'acquitter de nos tâches», a-t-il dit.

Le président de la FTQ, Henri Massé, estime aussi que le gouvernement Charest se fait trop alarmiste puisque des sommes importantes, qui se trouvent actuellement à Ottawa, doivent «revenir» au Québec. «Je pense que ces surplus donnent un argument de plus à ceux qui viennent ici pour dire: "ne mettons pas la situation noire et catastrophique pour ensuite prendre des politiques de droite". Si on prend le surplus canadien, ça veut dire qu'il y a deux milliards qui devraient revenir au Québec. Donc, on est en situation de surplus. On n'est pas en situation de déficit. Ça ne veut toutefois pas dire de garrocher l'argent par les fenêtres et de le dépenser», a-t-il

expliqué, invitant le gouvernement à abandonner sa promesse de baisses d'impôt, qui nuisent selon lui à un règlement du déséquilibre fiscal.

Or le premier ministre Jean Charest a fait savoir hier lors d'une table ronde du Forum des générations que le règlement du déséquilibre fiscal ne mettrait pas fin à tous les problèmes financiers du Québec. Prétendre le contraire est de la «désresponsabilisation», a-t-il noté.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, juge pour sa part que l'annonce des surplus de 9,1 milliards doit mener Ottawa à cesser de faire des «cachettes» aux provinces et à les «traiter avec équité». Il a suggéré que les participants fassent consensus sur la question du déséquilibre fiscal pour «mettre le premier ministre du Québec dans une position plus forte».

Selon Henri-Paul Rousseau, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, les surplus fédéraux sont «une bonne nouvelle parce qu'une grande partie des surplus est mise sur la réduction de la dette, qui «hypothèque» l'avenir de la prochaine génération.

Le Devoir

On attend toujours le règlement annoncé dans la fonction publique fédérale

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Les négociateurs ont négocié, les manifestants ont manifesté: sur le fond comme dans la forme, rien n'a changé au deuxième jour de grève de la fonction publique canadienne, hier. En soirée, les deux parties se disaient toujours près d'une entente qui ramènerait au travail les 115 000 fonctionnaires touchés par le mouvement.

Au moment de mettre sous presse, aucune entente de principe n'avait cependant été conclue. Selon Jérôme Turcq, vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) pour le Québec, le dossier de Revenu Canada (25 000 employés, dont 4000 au Québec) est toutefois «plus proche que jamais» d'un règlement, qu'on attendait en soirée hier ou ce matin.

Les discussions progresseraient également dans les deux autres grands secteurs en négociation, ceux des cols blancs (80 000 personnes) et des techniciens (10 000 personnes). Mardi, les cols bleus ont réussi à obtenir une entente de principe avec le gouvernement, tout comme les employés de Parcs Canada l'avaient fait lundi.

«Les négociations vont toujours bien», a mentionné Lise Jolicœur, attachée de presse du président du Conseil du trésor, Reg Alcock. «Et tant que tout le monde reste à la table, il n'est pas question de songer à imposer une loi de retour au travail.» Jérôme Turcq espère de son côté un règlement complet

aujourd'hui. «La volonté [de négociation] est là», a-t-il dit.

Entre-temps, les syndiqués ont continué de faire du piquetage un peu partout au pays hier. «Le taux de mobilisation a été meilleur [hier], selon M. Turcq. Les employés sont conscients que c'est maintenant que ça se passe.» A Montréal, la stratégie a consisté à manifester devant les bureaux fédéraux de la ville pour empêcher de façon pacifique les employés désignés pour faire le travail essentiel de rentrer au boulot jusqu'à l'intervention des services de sécurité.

Par la suite, les grévistes (environ 1500 personnes) se sont tous rassemblés rue d'Youville, au Bureau des douanes. Comme la veille au Complexe Guy-Favreau, le tapage provoqué a forcé les responsables du bâtiment à le fermer. Il n'y a donc eu aucun service à cet endroit hier après-midi. On a aussi signalé de longs retards aux postes frontaliers, les douaniers ralentissant volontairement leur vitesse d'exécution.

L'AFPC assure par contre que tous les chèques (chômage, pension de vieillesse, retour de TPS) destinés aux citoyens leur parviendront à temps.

Reg Alcock a par ailleurs affirmé hier que les importants surplus budgétaires du gouvernement fédéral n'auront aucun effet sur les négociations. «J'ai le devoir de négocier une entente juste qui respecte les conditions actuelles du marché du travail, sans tenir compte du surplus ou du déficit», a-t-il dit à sa sortie des Communions.

Le Devoir

Le temps c'est beaucoup d'argent :

1 800 463-5229

Les Obligations à taux progressif : Plus vous les conservez longtemps, plus c'est payant. Encaissables une fois l'an. Capital garanti. Que du positif.



BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nous serons également ouverts les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Épargne Placements

Québec

ACTUALITÉS



Michel David

Une belle contribution

François Legault n'a peut-être pas beaucoup d'ancienneté au PQ, mais il connaît ses classiques. Sa lettre demandant au PQ de faire son mea-culpa rappelle à maints égards, notamment pour ce qui est du timing, celle que Jacques Parizeau avait fait paraître dans *Le Devoir* le 30 octobre 1996.

L'ancien premier ministre avait pris prétexte du premier anniversaire du référendum pour faire le procès du gouvernement Bouchard, auquel il reprochait autant son obsession du déficit zéro que sa grande discrétion dans la promotion de la souveraineté.

Le problème est que sa lettre avait été publiée au premier jour du sommet de Montréal. Au Centre Sheraton, il n'y avait qu'un sujet de conversation ce matin-là. M. Bouchard avait refusé de commenter, mais il n'en pensait pas moins. À ses yeux, l'opération avait toutes les allures d'un sabotage.

M. Legault, lui, voulait s'assurer que les militants péquistes lisent son texte avant le conseil national de la fin de semaine prochaine, à Sherbrooke. Le premier ministre Jean Charest ne lui en voudra certainement pas de la coïncidence avec l'ouverture du Forum des générations, mais l'accueil positif que Bernard Landry a réservé à cette «belle contribution» à la «saison des idées» ne doit pas faire illusion.

Au moment où le gouvernement Charest donnait au moins l'impression de se préoccuper des «vrais problèmes» que sont la démographie et les finances publiques, le PQ s'affairait encore une fois à gratter ses bobos.

Pauline Marois, visiblement exaspérée par cette nouvelle sortie de son rival, a dû penser que la vie est bien injuste. On a fait tout un plat de la création d'un simple groupe de réflexion destiné à alimenter sa réflexion. S'il avait fallu qu'elle publie un texte aussi critique, elle aurait encore été accusée de fomenter un putsch.

Quoi qu'il en dise, M. Landry sait très bien qu'il est personnellement visé par M. Legault, notamment quand celui-ci propose au PQ de «s'éloigner de ceux [qui sont] trop inspirés par la culture de rattrapage issue de la Révolution tranquille».

Le chef du PQ reconnaît maintenant que les nouvelles réalités économiques commandent de nouvelles approches, mais son gouvernement ne date pas de Matusalem. Au sein de son cabinet, des gens comme François Legault et Pauline Marois plaident sans succès en faveur d'un interventionnisme moindre. Plusieurs se réjouissent discrètement de voir les libéraux faire le ménage dans les subventions aux entreprises ou encore dans les unités d'accréditation syndicale dans les hôpitaux.

Par tempérament, le chef du PQ n'est pas très porté sur les mea-culpa. On imagine sa réaction quand l'ancien président du comité des jeunes, Pascal Bérubé, très proche de M. Legault, a officiellement demandé à la direction du parti d'ouvrir un «chantier de l'humilité». M. Bérubé, qui n'a rien d'un naïf, ne pouvait pas sérieusement penser que sa suggestion serait acceptée. Il aurait voulu agiter un «chiffon rouge» qu'il n'aurait pas agi autrement!

Sur le fond, MM. Legault et Bérubé ont pourtant raison. Le PQ doit tirer les leçons de la pire défaite électorale qu'il a subie depuis 30 ans. Le sort qu'on a fait au rapport des «trois mousquetaires», dont M. Legault reprend les conclusions à son compte, atteste que le petit examen de conscience à huis clos, auquel le conseil national s'est livré au lendemain du désastre d'avril 2003, n'a donné aucun résultat.

Le problème n'est pas nouveau. Chaque fois que quelqu'un a tenté de ramener le PQ sur le terrain des vaches, il a été rapidement aiguillé sur une voie de service. Cela peut se faire poliment, comme dans le cas de Joseph Facal, ou plus brutalement, comme le politologue Jean-Herman Guay en a fait l'expérience l'an dernier.

Il ne s'agit pas simplement d'en finir avec les débats érotiques sur les modalités d'accession à la souveraineté ou d'alléger les structures du parti, même si cela s'impose. C'est avant tout une question d'attitude. Le président Bush déplorait récemment que le reste de l'humanité ne comprenne pas les valeurs américaines. C'est un peu la même chose avec le PQ: les Québécois ne comprennent pas ses valeurs. L'idée que certains puissent très bien les comprendre mais ne les partagent pas ne semble effleurer personne. Cela ne signifie pas que le PQ doive renoncer à son projet mais qu'il cesse de donner l'impression que ceux qui n'y adhèrent pas sont des peureux, des demeurés ou des traîtres.

M. Landry a déclaré que la «belle contribution» de M. Legault venait un peu tard puisque la «proposition principale» issue des «chantiers» chargés de récrire le programme du PQ est sur le point d'être rendue publique.

En réalité, il semble déjà acquis que le PQ se dote d'un «programme de pays», comme le souhaite M. Legault. Ce qu'il réclame surtout dans son texte, c'est un changement d'image, de ton, de style. Qu'il le veuille ou non, cela revient implicitement à remettre en question le leadership de M. Landry. Le chef du PQ est manifestement prêt à faire beaucoup de compromis sur le programme, mais il y a des limites à sa capacité de se transformer lui-même.

Ce n'est pas un hasard si M. Legault a choisi de faire son intervention au moment où les associations de comté s'approprient à choisir leurs délégués en prévision du congrès de juin 2005. Et voilà maintenant qu'il projette une grande tournée en région. Dans un parti politique, les idées s'incarnent dans des hommes et des femmes. Si le besoin de modernisation est si impérieux que M. Legault le prétend, la question du leadership deviendra vite incontournable.

Son clan affirme avoir l'appui du tiers des exécutifs de comté. Si c'est le cas, il a les moyens de faire tomber M. Landry, mais le vieux chef a encore un as dans sa manche. M. Legault préférerait-il servir sous Gilles Duceppe? S'il décide de faire le saut à Québec, le chef du Bloc risque d'être là pour un bon bout de temps.

mdavid@ledevoir

La guerre contre les Hells fait deux victimes chez les procureurs

Deux procureurs de la Couronne démissionnent, exaspérés par le peu de considération que leur témoigne l'État

Le Bureau de la lutte au crime organisé est miné par le départ de deux de ses procureurs les plus expérimentés. L'indifférence et le manque de respect du gouvernement pourraient provoquer une saignée encore plus importante.

M^e Madeleine Giauque

BRIAN MYLES

Deux procureurs chevronnés, Madeleine Giauque et Roger Carrière, ont claqué la porte du Bureau de la lutte au crime organisé, dégoûtés par leurs piètres conditions de travail. La grande est si forte qu'elle pourrait emporter le tiers des effectifs.

Madeleine Giauque et Roger Carrière ont planché sept jours sur sept, à raison de 12 à 14 heures par jour, pour obtenir la condamnation d'influents membres des Hells Angels et des Rockers. Entre le 1^{er} septembre 2003 et le 1^{er} mars 2004, ils n'ont pris qu'une journée de congé... à Noël. Pour tous leurs efforts dans ce dernier droit du procès, ils ont reçu une prime de 2500 \$, l'équivalent d'une gifle. «C'est décourageant, c'est démotivant», lance M^e Giauque. «Notre travail est reconnu partout au Canada, mais il n'est pas reconnu par notre employeur».

Pour les deux collègues, cette offre de 2500 \$ constitue «la goutte qui a fait déborder le vase». Ils ont exigé d'être reconduits dans leurs anciennes fonctions, dans les districts judiciaires de Longueuil pour M^e Giauque et de Montréal pour M^e Carrière. A deux, ils cumulaient 46 années d'expérience dont le Bureau de la lutte au crime organisé sera privé.

Il y a pire. Selon les informations recueillies par Le

Devoir, de quatre à huit procureurs songeraient à quitter le Bureau de la lutte au crime organisé pour des raisons similaires, à Montréal et à Québec. C'est le sixième, voire le tiers du personnel qui se dit insatisfait au point de réorienter sa carrière. Le substitut en chef du procureur général, André Vincent, a reconnu qu'il y avait «de l'insatisfaction» au sein du Bureau et qu'il s'efforçait de corriger la situation avec le ministère de la Justice. Le départ de M^e Giauque et de M^e Carrière lui laisse «un arrière-goût» puisqu'il s'agit «de bons procureurs, des procureurs d'expérience».

L'argent n'explique pas tout, mais il est pour quelque chose dans cette crise. Les procureurs ne peuvent réclamer des heures supplémentaires, mais ils ont par contre touché des indemnités à quelques reprises durant les mégaprocès des Hells Angels, en raison des heures colossales qu'ils y ont investies. En trois ans, M^e Carrière estime ainsi qu'il a reçu 15 000 \$, en incluant les 2500 \$ qui l'ont poussé à bout de patience. «On se demande si on est les seuls à lutter contre le crime organisé, ou est-ce que le ministère appuie aussi nos efforts?», s'interroge-t-il. Dans le district judiciaire de Montréal, il retrouvera une charge de travail de 35 heures par semaine — une diminution de moitié — pour le même salaire de 93 000 \$ par an.

À ces questions d'argent s'ajoute un cruel manque de ressources. Selon M^e Giauque, les mesures de sécurité déployées autour des procureurs ont été revues à la baisse. Certains d'entre eux ne bénéficient même plus d'une surveillance.

M^e Giauque rappelle que les procureurs ont dû se battre, lors de la création du Bureau, pour qu'on leur fournisse des téléphones cellulaires. Bien qu'elle ait droit à un ordinateur portable, elle ne peut accéder à Internet hors de son bureau pour des raisons qu'elle ignore. Lorsqu'elle est revenue du Centre de services judiciaires Gouin, elle n'avait plus de table de travail au centre-ville. Les locaux du Bureau de la lutte au crime organisé sont bondés. Cinq procureurs sont même privés d'un espace bien à eux.

Madeleine Giauque et Roger Carrière œuvraient au sein du Bureau depuis l'automne 2000, et ils ont piloté deux des plus retentissants procès contre les Hells Angels et leurs subalternes, d'abord devant le juge Jean-Guy Boilard (qui s'est désisté) et ensuite devant Pierre Béliveau. Six accusés ont reconnu leur culpabilité à des accusations de trafic de drogue, de complot pour meurtre et de gangstérisme en cours de route. Les neuf autres ont été reconnus coupables des mêmes infractions en mars 2004, à une exception près. M^e Giauque et M^e Carrière auraient poursuivi leur travail si le ministère de la Justice leur avait offert juste un peu plus. «À 10 000 \$, nous aurions été très heureux. À 5000 \$, nous aurions grincé des dents mais nous aurions accepté», résume M^e Giauque.

La profession de procureur, c'est une vocation. M^e Giauque craint cependant que le gouvernement n'éteigne toute étincelle de passion en raison de son attitude froide et intransigente. «Un jour, le gouvernement va éprouver des problèmes à trouver des troupes [pour le Bureau de la lutte au crime organisé], dit-elle. Il n'y a aucun incitatif. On ne se sent même pas respecté.»

Le Devoir

La marine salue le sous-marinier Saunders



PAUL DARROW REUTERS

QUELQUE 800 PROCHES et amis, marins et dignitaires ont assisté hier, à l'église unie St. Andrew de Halifax, en Nouvelle-Écosse, aux funérailles du lieutenant Chris Saunders, le premier sous-marinier canadien décédé en service en près de 50 ans. Au même moment, un service commémoratif réunissant ses coéquipiers avait lieu en Écosse. À Halifax, son cercueil, recouvert de l'uniforme et orné de sa casquette d'officier, d'une médaille de service et d'une épée de cérémonie, a été transporté dans l'église par neuf officiers de la marine et placé à l'avant de la nef, près du banc où se trouvait sa veuve, Gwen Saunders.

EN BREF

Un centre de la qualité de l'eau à Walkerton

Walkerton, Ontario — Le gouvernement ontarien a annoncé hier la création d'un institut de la qualité de l'eau, chargé de coordonner les programmes de formation des travailleurs affectés au fonctionnement des réseaux d'aqueduc et des installations de traitement de l'eau potable. Cet institut sera implanté à Walkerton, l'endroit même où s'est produit la plus grave contamination de l'eau potable par la bactérie *E. coli* de l'histoire du Canada. La contamination du réseau municipal d'eau potable avait fait sept morts et 2000 malades en mai 2000. Le Walkerton Clean Water Centre aura pour mandat d'assurer que les opérateurs des systèmes d'alimentation en eau des régions rurales et isolées ont accès à une formation adéquate et de déterminer les besoins à long terme de ces travailleurs. — PC

Des jeunes moins délinquants

Ottawa — La délinquance juvénile a chuté en 2002-03 et le taux d'incarcération des jeunes a atteint son plus bas niveau en huit ans, indique Statistique Canada. Il y avait en moyenne un peu moins de 29 400 jeunes âgés de 12 à 17 ans placés sous garde ou en probation surveillée. La grande majorité, soit 26 400, ou environ 90 %, étaient en probation. Des autres 2980 jeunes, 850 étaient en détention préventive, dans l'attente d'une comparution ou d'une sentence, 1070 étaient placés sous garde en milieu fermé et 1060 étaient placés sous garde en milieu ouvert. Cela représentait un taux d'incarcération de 13 pour chaque tranche de 10 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans en 2002-03. Ce taux était en baisse de 5 % par rapport à l'année précédente et de 33 % par rapport à 1993-94. — PC

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

299\$

Collection automne-hiver

Tissus signés
• Cerruti 1881 • Zegna
• Marzotto • Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h. Sam. 10 h à 16 h

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

Jeannie Hilton combat ses démons

«Aujourd'hui, je ne suis pas dans le monde de Dave Hilton»

ROLLANDE PARENT

Jeannie Hilton considère que la carrière de boxeur de Dave Hilton est finie et que ce père, jadis perçu comme un héros, n'est plus pour elle qu'un fantôme, un fantôme qui arrive tout de même, à certains moments, à entamer sa joie de vivre.

Mariée et mère de deux garçons, Jeannie, âgée de 21 ans, vit à Miami. Elle était de passage mercredi à Montréal pour le lancement du livre écrit avec sa jeune sœur Anne Marie sous le titre *Le Cœur au beurre noir*.

Les deux sœurs Hilton avaient défrayé les manchettes au printemps 2001 à l'occasion du procès de leur père Dave Hilton, au terme duquel il avait été condamné à purger sept ans de prison pour agressions sexuelles. C'est tout récemment que l'identité des victimes du boxeur, ses propres filles, mineures au moment des faits, a pu être dévoilée, un juge les ayant autorisées à le faire.

Seule Jeannie était présente à la conférence de presse. Elle a confié aux journalistes ne pas avoir parlé à son père depuis au moins cinq ans et n'entretenir aucun lien avec la famille Hilton.

Se présentant comme une femme devenue forte et batailleuse, elle estime avoir pris «le meilleur d'eux et laissé le pire».

Parler du passé la replonge dans de biens mauvais souvenirs, soit les quatre années où son père se comportait avec elle comme si elle était son épouse et non sa fille.

«Je n'ai pas eu d'enfance», a-t-elle lancé en énumérant les mille et une tâches qu'elle devait accomplir à la maison, notamment à l'égard de ses deux jeunes frères, parce que sa mère Anna-Maria était seule pourvoyeuse de la petite famille et que, certaines années, elle a dû cumuler jusqu'à trois emplois.

«À 12 ans, j'ai aidé mon père à ranger sa collection d'armes à feu, à cacher de la marijuana et de la cocaïne. J'ai vu beaucoup de choses. Je n'ai jamais eu la chance d'être jeune. Je croyais que tout était inaccessible, même ma mère. J'étais dans ma prison», a-t-elle laissé tomber.



Jeannie Hilton, 21 ans, publie le récit de sa vie horrible pour exorciser son mal.

«À 14 ans [au moment de la première pénétration], j'ai perdu mon enfance. Tout était fini pour moi. J'étais morte», a-t-elle renchérit.

La palme du courage, elle l'accorde sans conteste à sa cadette Anne Marie, qui lui a un jour signifié, en février 1998, que le temps était venu de dévoiler ce qui se passait. Anne Marie subissait alors les agressions sexuelles de son père depuis deux ans, Jeannie depuis quatre ans. Jeannie avait 15 ans, Anne Marie, 14.

«Anne Marie, c'est elle qui a été forte. C'est elle, la force», a dit Jeannie.

Quant à son père, elle a toujours perçu qu'il était «déconnecté de la réalité».

«Il vit dans son monde, le monde de Dave Hilton. Aujourd'hui, je ne suis pas dans le monde de Dave Hilton», a-t-elle assené.

Elle ne croit pas qu'il ait changé. Elle a appris son abandon de la thérapie pour délinquance sexuelle entreprise à la prison de La Macaza, et ce, après seulement quatre séances. C'est d'ailleurs une des raisons qui ont entraîné, le mois dernier, le rejet d'une demande de libération conditionnelle présentée par Dave Hilton.

Jeannie Hilton est confiante que la publication de son récit et de celui de sa sœur va l'aider à se libérer davantage de ses démons.

Presse canadienne

Il faut libérer le centre-ville des automobiles

La position de l'Office de consultation publique de Montréal en surprend plusieurs

ANTOINE ROBITAILLE

En recommandant mardi de viser une «réduction de l'utilisation de l'automobile» au centre-ville pour ainsi contribuer au développement des transports en commun, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a rendu extatiques les environnementalistes, en particulier l'ancien ministre Robert Perreault, qui préside le Conseil régional de l'environnement.

Selon M. Perreault, «c'est la première fois qu'un organisme public ose le dire aussi clairement: on ne peut plus développer les transports en commun sans limiter l'accès des voitures au centre-ville». À l'heure actuelle, le parc automobile croît sept fois plus vite que la clientèle des transports en commun. Pour inverser cette tendance, l'OCPM recommande clairement dans son rapport — qui fait suite aux consultations sur le nouveau plan d'urbanisme de Montréal — que la Ville établisse «des objectifs quantitatifs précis portant sur la réduction de l'utilisation de l'automobile et sur l'augmentation de la part modale des transports en commun». L'atteinte de ces objectifs doit selon elle faire l'objet d'un suivi minutieux, intégré au «bilan annuel de la mise en œuvre du plan d'urbanisme».

Responsable des transports au conseil exécutif et président de la Société des transports de Mont-

réal, Claude Dauphin est en principe d'accord avec cet objectif mais soutient qu'avant de barrer la route aux voitures, il faut améliorer l'offre de transports en commun. «Par exemple, on sait que 80 % des gens de l'ouest de l'île se rendent à leur travail en voiture. Si on restreint l'utilisation de l'auto sans améliorer le service d'autobus, il y aura révolution!» Or, pour donner un meilleur service de transports en commun, il faut investir. «Voilà», dit M. Dauphin, les gouvernements supérieurs doivent nous aider. Et on a en plus besoin de nouvelles sources de revenus. Lesquelles? M. Dauphin évoque des péages sur les 15 ponts autour de l'île de Montréal, qui rapporteraient plus de 300 millions de dollars par année, ainsi qu'un fonds qui serait divisé entre les divers «partenaires», c'est-à-dire les sociétés de transport des couronnes nord et sud. Il mentionne aussi d'éventuelles taxes sur le stationnement de longue durée au centre-ville. M. Dauphin n'a pas encore arrêté son choix, d'autant plus que dans plusieurs de ces scénarios, la Ville devrait au préalable obtenir de la part de Québec une autorisation de prélever des taxes.

Mais M. Dauphin dit y réfléchir intensément ces temps-ci, surtout qu'il prépare un plan de transport de la métropole. La semaine dernière, il a présidé un colloque intitulé «Qui doit payer pour les transports en commun?» dans le cadre

des Entretiens Jacques Cartier, où des experts sont venus présenter plusieurs mesures originales en vigueur dans une dizaine de pays. L'exemple le plus célèbre est sans contredit celui de Londres: depuis l'hiver 2003, il faut payer pour avoir accès au centre-ville, ce qui produit une cagnotte destinée à financer les transports en commun. «On disait que c'était un suicide politique, or le maire Ken Livingstone, qui a instauré ça, a été réélu en juin. Et maintenant, on songe à agrandir le périmètre.»

Richard Bergeron, chef du nouveau parti Projet Montréal — entre autres partisan des tramways —, dit «douter très fort» que l'administration actuelle restreigne l'utilisation de la voiture à Montréal. M. Bergeron, lui-même un expert de ces questions à l'Agence métropolitaine des transports, rappelle que son parti prône entre autres des péages sur les ponts, des taxes sur les stationnements et des taxes sur l'essence. «De toute façon, l'argent se rend actuellement dans les coffres d'Exxon et de GM. Avec les péages, il irait remplir ceux de la STM et on pourrait se donner un service de transport vraiment efficace. Mais le maire Tremblay lui, a décidé, comme il l'a dit lors de la Journée sans voiture, que «la population n'était pas prête» pour ça. On n'est pas d'accord.»

Le Devoir

Commission Gomery

Le bureau de Gagliano avait un système secret de classement des commandites

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — L'ex-ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano était largement impliqué dans les décisions entourant les commandites et son bureau avait même mis sur pied un système de classement secret, a expliqué Isabelle Roy, une fonctionnaire qui occupait le poste d'adjointe spéciale au cabinet du ministre, à la commission Gomery.

Témoignant devant la commission d'enquête sur ce programme controversé, Mme Roy a décrit les relations entre le bureau du ministre et la direction responsable des commandites.

La fonctionnaire est bien placée pour expliquer cet aspect puisqu'elle a vu les deux côtés de la médaille: de février 1996 à avril 1999, elle occupait le poste d'adjointe spéciale du ministre Gagliano. En mai 1999, elle a obtenu un poste au sein de l'équipe de gestion des commandites, alors dirigée depuis peu par Pierre Tremblay, et est devenue responsable de la coordination avec le cabinet du ministre.

Interrogée par le procureur de la commission, Guy Cournoyer, à savoir si les recommandations du ministre Gagliano étaient en fait des décisions, la fonctionnaire a répondu par l'affirmative.

«Oui, lorsque j'ai quitté le cabinet du ministre, il y a eu d'autres adjoints qui m'ont remplacée dans mes fonctions», a expliqué Mme Roy. Lorsque j'étais [au programme de commandites], je faisais la liaison avec le cabinet du ministre, et ces gens qui m'ont remplacée ont quand même continué à communiquer avec moi en me faisant des suggestions de montants par rapport à des événements. Mais à la fin, normalement, ces projets-là devaient être acceptés.»

«Si le ministre disait que, cette année, on ne commanditait pas cet événement, eh bien, on ne le com-

manditait pas», a poursuivi la fonctionnaire, qui doit poursuivre son témoignage aujourd'hui.

Il y sera notamment question d'un système secret de classement mis sur pied par Mme Roy, qui révèle des détails sur le cheminement des commandites dans le processus décisionnel. Cette base de données, appelée «MP log» (qui pourrait se traduire par «journal de bord des députés»), déposée devant la commission, comporte de nombreux exemples de députés et ministres recommandant des événements et intervenant en leur faveur.

Selon le témoin, ce fichier permettait d'accélérer le traitement des commandites sans passer par le processus traditionnel. Pressée de questions par le procureur, Mme Roy a reconnu qu'il y avait aussi des raisons relevant de la discrétion puisque le système avait l'avantage de ne laisser aucune trace des demandes adressées directement au ministre.

Elle s'est d'ailleurs dite surprise de voir que la commission Gomery avait copie du document qu'elle croyait détruit depuis le départ de M. Gagliano de la politique, en janvier 2002.

L'ex-ministre Gagliano a toujours nié avoir joué un rôle déterminant dans le processus décisionnel entourant les commandites, laissant à M. Guité le soin de gérer le programme. Tout au plus rencontrait-il M. Guité de trois à quatre fois par année, avait-il déclaré devant le comité parlementaire qui s'était penché sur le scandale.

À la lumière des témoignages devant la commission et des documents rendus publics, il semble cependant que M. Gagliano était l'un des principaux acteurs de toute l'affaire.

Ce rôle aurait placé le programme de commandites dans une classe à part, du moins aux yeux

des fonctionnaires œuvrant au sein de l'équipe de gestion des commandites.

Les pratiques entourant la gestion des commandites étaient si particulières que les employés de l'équipe de Charles Guité avaient d'ailleurs compris qu'il valait mieux ne pas poser de questions, a expliqué Huguette Tremblay, une fonctionnaire de la direction des commandites, qui terminait son témoignage hier.

«Il faut comprendre que quand on a un patron qui est au niveau d'un sous-ministre adjoint [Charles Guité], qu'on se rapporte directement à lui et que lui fait affaire régulièrement avec le bureau du ministre et le bureau du premier ministre, à un moment donné, on comprend qu'on ne travaille pas dans un environnement [...] normal», a lâché Mme Tremblay.

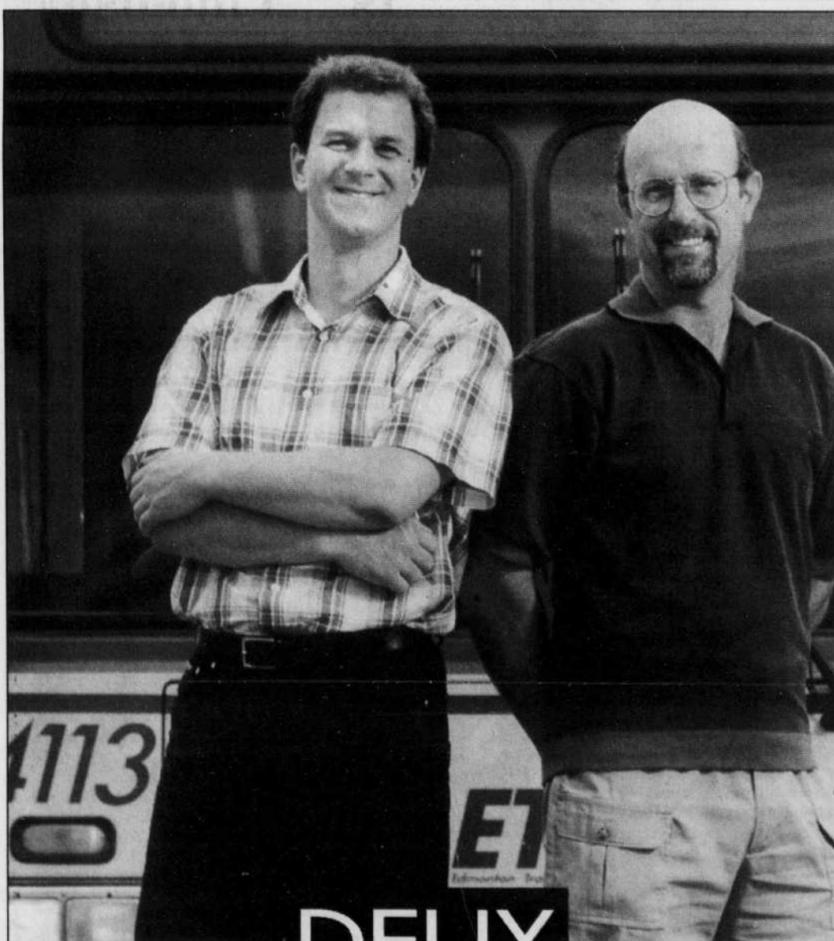
La veille, pendant toute la journée, cette fonctionnaire de carrière avait raconté au juge John Gomery comment le programme était géré, donnant des exemples précis des pratiques et du processus décisionnel.

«On s'habitue à ces choses-là, a-t-elle poursuivi. Appelez ça de la naïveté, appelez ça de la loyauté mal placée, appelez ça de la stupidité si vous voulez, mais on s'habitue, et puis, à un moment donné, ça devient partie de ton quotidien et tu fais ce que tu as à faire. À un moment donné, on ne pose plus de questions parce qu'on n'a pas de réponses de toute façon.»

Mme Tremblay se rappelle avoir demandé des pièces justificatives pour une facture plutôt élevée présentée par Groupaction. M. Guité lui aurait alors dit de payer la facture et de cesser de poser des questions.

«Disons que je n'ai plus vraiment posé de questions après ça», a résumé Mme Tremblay.

Presse canadienne



DEUX EXPERTS PRENNENT L'AIR.

Les résultats de l'essai sur les émissions communiqués par Environnement Canada sont impressionnants: la concentration de trois substances très polluantes a considérablement baissé, soit de près de 90 % pour les hydrocarbures et le monoxyde de carbone, et de 75 % pour les matières particulaires totales (génératrices de smog).

Cette question préoccupait Gerry Ertel, de Shell Canada, et Matthew Danco, de la Clean Air Strategic Alliance (CASA).

Sous leur direction, Shell Canada s'est associée à la CASA, à divers ministères et organismes non gouvernementaux pour trouver une solution. Ils ont eu l'idée d'équiper des autobus d'un filtre pour tuyau d'échappement, déjà en usage à l'étranger, et de les ravitailler en carburant diesel spécial à faible teneur en soufre provenant de la raffinerie de Shell en Alberta. Ensuite, ils ont vérifié l'efficacité de cette approche dans le froid de nos hivers canadiens.

Cette solution innovatrice pourrait prolonger la durée de vie des vieux autobus en les rendant moins polluants et doter les villes canadiennes d'un moyen efficace et économique pour améliorer la qualité de l'air.

Shell Canada aide des experts comme Gerry et Matthew à trouver des solutions ingénieuses pour atténuer les inquiétudes causées par la qualité de l'air que nous respirons, et cela afin que nous puissions tous entrevoir un avenir meilleur.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de Shell Canada à www.shell.ca



EN BREF

Silence et bon air

La journée «En ville sans ma voiture», qui avait lieu le 22 septembre, a permis de diminuer de 38 % le bruit ambiant dans le périmètre du centre-ville de Montréal, selon un bilan présenté hier. En outre, il y avait 90 % moins de monoxyde d'azote et 100 % moins de monoxyde de carbone sur la rue Sainte-Catherine, réservée aux piétons, que sur le boulevard de Maisonneuve, ouvert aux véhicules. Enfin, Un sondage mené en deux étapes montre que la grande majorité des citoyens désirent voir revenir l'événement. — Le Devoir

Les sages

Le nom des deux «sages» qui aideront le président du conseil municipal de Montréal, Marcel Parent,

dans sa quête d'un nouveau «cadre électoral» pour la ville de Montréal a été révélé hier. Il s'agit de Pierre Des Marais II et de Yvon Lamarre, deux personnes bien connues des milieux municipaux. Le premier a entre autres été maire d'Outremont et a présidé des sociétés comme Unimédia. Le second a notamment été président du comité exécutif sous Jean Drapeau et vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Ils remettront leur rapport à la fin du mois. À partir de celui-ci, le conseil municipal fera, le 1^{er} décembre, une recommandation au ministère des Affaires municipales, lequel tranchera par la suite. Par ailleurs, un groupe de citoyens est à se constituer afin de demander au ministre des Affaires municipales de donner plus de temps pour qu'une véritable consultation publique puisse se tenir, devant l'Office de consultation publique de Montréal, par exemple. — Le Devoir

LE MONDE

Le nombre des militaires américains tués en Irak atteint les 1075

Allaoui sert un ultimatum aux insurgés de Fallouja

Bagdad — Alors que le pays continue de s'enliser dans la violence qui a fait 13 autres morts, dont six soldats américains, le premier ministre irakien Iyad Allaoui a menacé hier le bastion sunnite de Fallouja d'une offensive d'envergure si des activistes étrangers dirigés par le Jordanien Abou Moussab al-Zarkaoui n'étaient pas livrés aux autorités.

«Nous avons demandé aux habitants de Fallouja de livrer [Abou Moussab] al-Zarkaoui et son groupe et, s'ils ne le font pas, il y aura une opération d'envergure», a averti M. Allaoui. Le gouvernement, a-t-il dit, a le devoir de reprendre le contrôle des bastions rebelles pour permettre un bon déroulement des élections prévues en janvier.

Le groupe de Zarqawi, Tawhid wal jihad (Unité et guerre sainte), lié au réseau terroriste al-Qaïda et considéré comme l'ennemi numéro un en Irak par l'armée américaine, a annoncé hier avoir décapité deux officiers des services de renseignement irakiens dans une vidéo diffusée sur un site islamiste. Deux Libanais libérés en Irak après 27 jours de détention ont raconté hier qu'ils avaient été retenus par le groupe Tawhid wal Jihad à Fallouja.

Les autres villes de la province rebelle d'al-Anbar continuaient d'être le théâtre de heurts meurtriers, notamment Ramadi, son chef-lieu. De nouveaux accrochages entre rebelles et soldats américains ont en effet éclaté dans cette ville sunnite située à 100 kilomètres de Bagdad, faisant six morts et 33 blessés irakiens.

À Mossoul

Deux soldats américains ont été tués et cinq autres blessés dans un attentat suicide à la voiture piégée à Mossoul, dans le nord de l'Irak, tandis qu'à Bagdad, quatre soldats américains ont été tués depuis mardi soir dans l'explosion d'engins piégés. Ces décès portent à 1075 le nombre des militaires américains tués en Irak depuis l'invasion du pays, en 2003, selon des chiffres du Pentagone.

Une note positive est néanmoins venue de Sadr City, le quartier déshérité de Bagdad, où l'entente conclue entre la mouvance du chef chiite radical Moqtada Sadr et le gouvernement irakien semble réussir avec la poursuite de la remise par des dizaines de miliciens de leurs armes dans des postes de police.

Bagdad a appelé la communauté internationale à «ne pas laisser tomber le peuple irakien». Le représen-



Des membres de la force de sécurité irakienne examinaient hier des mines antipersonnel.

tant irakien à la conférence des donateurs, qui s'est ouverte hier à Tokyo, a réclamé l'annulation de la dette irakienne de 120 milliards et appelé l'ONU à s'impliquer davantage.

«Nous avons besoin du soutien accru de l'ONU, et nous en avons besoin maintenant. S'il vous plaît, ne laissez pas tomber le peuple irakien», a adjuré le vice-premier ministre Barham Saleh.

De leur côté, les États-Unis ont exhorté les donateurs à financer des projets d'infrastructures, en particulier dans les domaines de l'électricité et de l'eau, au moment où Washington doit se concentrer sur la sécurité en Irak avant les élections de janvier 2005.

L'OTAN

Par ailleurs, le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a insisté en Roumanie sur la nécessité de voir à Bagdad «dès 2004» les premiers ins-

tructeurs de l'Alliance chargés de la formation des forces de sécurité irakiennes. M. de Hoop Scheffer, qui s'exprimait à l'issue du premier jour d'une réunion informelle des ministres alliés de la Défense, a pris en compte le souhait des États-Unis que les instructeurs de l'OTAN soient en place suffisamment tôt pour avoir un impact avant les élections.

D'autre part, les autorités irakiennes ont affirmé contrôler tous les sites nucléaires depuis le transfert du pouvoir, en juin, et estimé qu'elles n'étaient pas responsables de la disparition de matériel nucléaire lorsque le pays était sous le contrôle de la coalition.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé qu'elle était prête à renvoyer des inspecteurs en Irak après avoir révélé que du matériel nucléaire avait disparu de ce pays.

Agence France-Presse et Reuters



La foule était nombreuse pour les délibérations de la Cour suprême sur la peine de mort pour des mineurs.

La peine de mort pour les mineurs

La Cour suprême américaine est divisée

GERSENDE RAMBOURG

Washington — La Cour suprême des États-Unis s'est montrée divisée hier sur la question de la peine de mort imposée aux mineurs de 16 ou 17 ans, même si une majorité semblait pencher vers l'abolition de cette pratique.

La plus haute cour de justice américaine, qui devra rendre une décision d'ici l'été 2005, a débattu de l'évolution de la société américaine face à ce châtiment et du fait que les États-Unis restent l'un des rares pays dans le monde à l'imposer.

Des écrits précédents de la cour laissent entrevoir que les quatre juges les plus progressistes condamnent ce qu'ils ont décrit comme une «pratique honteuse». Les trois juges les plus conservateurs ont en revanche montré hier qu'ils y restaient plutôt favorables.

Comme souvent, l'attention s'est concentrée sur les questions posées par les deux juges centristes, Sandra O'Connor et Anthony Kennedy, qui s'étaient tous deux prononcés en 2002 contre l'exécution d'atardés mentaux, une affaire à laquelle la cour a fait référence à plusieurs reprises hier.

Les abolitionnistes espèrent que la cour prendra une décision similaire en invoquant le huitième amendement à la Constitution, qui interdit tout «châtiment cruel ou disproportionné».

La cour interdit déjà depuis 1988 l'exécution de jeunes de moins de 16 ans, mais quelques rares États continuent à exécuter des jeunes ayant commis des crimes à l'âge de 16 ou 17 ans.

Le cas soumis à la cour était celui de Christopher Simmons, condamné en 1993 pour avoir tué, à l'âge de 17 ans, une femme qu'il avait ligotée avant de la jeter vivante du haut d'un pont.

«Il existe des gens de 17 ans tout aussi coupables que d'autres âgés de 18 ans», a déclaré d'emblée James Layton, avocat représentant l'État du Missouri, qui cherche à imposer son exécution. Le juge Ruth Ginsburg l'a interrompu pour rappeler que les moins de 18 ans «n'ont pas le droit d'acheter du tabac ou de voter. Comment peut-on être passible de la peine de mort tout en n'étant pas considéré comme un membre adulte de la société?», a-t-elle demandé.

Le juge O'Connor a comparé l'évolution de la société contre les exécutions de mineurs à celle constatée au sujet de l'exécution des retardés mentaux.

Le juge Kennedy s'est inquiété que l'abolition des exécutions de jeunes criminels fasse disparaître le pouvoir de dissuasion de la peine capitale, notamment auprès des membres de gangs.

L'avocat de M. Simmons, Seth Waxman, a estimé que la peine de mort est précisément inutile à toute dissuasion dans la mesure où les adolescents «n'évaluent pas les risques comme des adultes».

Le juge Kennedy a par ailleurs demandé s'il ne fallait pas prendre en compte la désapprobation mondiale à l'endroit des États-Unis sur la question de l'exécution de mineurs.

«Ce que nous faisons ici devrait influencer le reste du monde», a affirmé le juge Kennedy. Et sa consœur O'Connor d'ajouter que Jefferson, l'un des rédacteurs de la Constitution, «pensait que pour mener le monde, il faut montrer un respect raisonnable de l'humanité».

Agence France-Presse

EN BREF

L'UE donne deux mois au Soudan

Khartoum — L'Union européenne a averti hier le Soudan qu'elle prendrait des sanctions à son encontre si la situation au Darfour ne s'améliorait pas dans les deux prochains mois. Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bernard Bot, dont le pays occupe actuellement la présidence tournante de l'UE, s'est félicité de l'accord de Khartoum à l'envoi de 4000 observateurs de l'Union africaine au Darfour. Il a également salué la promesse du gouvernement soudanais de coopérer avec les enquêteurs des Nations unies chargés d'établir si un génocide a été commis au Darfour, une vaste région de l'ouest du pays. Mais il a ajouté qu'il fallait en faire plus pour désarmer les miliciens, traduire en justice ceux qui ont violé les droits de l'homme et permettre à près de 1,5 million de personnes déplacées de regagner leurs villages. Il a précisé que des sanctions pourraient également être prises contre les groupes rebelles qui luttent contre le gouvernement de Khartoum au Darfour. — Reuters

Une solution pour le Cachemire?

New Delhi — Le président pakistanais Pervez Musharraf a déclaré hier qu'une solution «simple» pour résoudre le conflit du Cachemire consisterait à démilitariser la région et à redéfinir son statut. «C'est simple: identifier la région, la démilitariser et changer son statut», a-t-il dit dans une entrevue publiée par le quotidien indien *Asian Age*. Mardi, Musharraf a déclaré que New Delhi et Islamabad devaient abandonner leurs positions «maximalistes» sur le Cachemire et réduire leurs prétentions pour parvenir à une solution politique. New Delhi contrôle le cœur du Cachemire et considère que tout le territoire lui appartient. — Reuters



Des travailleurs d'élection triaient des boîtes de scrutin, hier à Kaboul, en attendant le début du dépouillement.

L'élection présidentielle afghane

Nouveau report du dépouillement

Un des principaux rivaux de Karzaï, le général Abdul Rachid Dostum, se rallie

La commission enquêtant sur des allégations de fraude lors de l'élection présidentielle afghane de samedi a repoussé à ce soir la date limite de dépôt des plaintes des candidats, ce qui devrait de nouveau retarder le début du dépouillement.

Des responsables de la commission d'enquête ont fait savoir lors d'une conférence de presse hier à Kaboul que 43 plaintes de candidats avaient déjà été déposées et que 37 d'entre elles avaient été étudiées. En conséquence, les urnes de dix bureaux de vote situés dans quatre provinces du pays ont été isolées.

Dès samedi, en plein premier tour de cette élection présidentielle historique, 14 des 18 candidats avaient annoncé leur boycottage du scrutin en dénonçant des irrégularités (notamment un problème de marquage à l'encre des électeurs pour éviter que certains ne votent plusieurs fois). Mais plusieurs candidats, dont les principaux rivaux du président sortant et grand favori Hamid Karzaï, avaient retiré leurs réserves sur le scrutin après l'annonce de la formation de la commission d'enquête.

Plusieurs observateurs du scrutin, dont l'équipe de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ont pour leur part jugé que ces problèmes ne justifiaient pas une invalidation de l'élection.

Le retard pris dans le dépouillement des voix est une mauvaise nouvelle pour les Nations unies et pour les États-Unis, qui avaient salué la réussite du scrutin, considéré comme le point culminant des efforts de la communauté internationale pour ramener la démocratie en Afghanistan.

En acceptant hier le verdict des urnes, le général Abdul Rachid Dostum, un des principaux rivaux de Karzaï, avait pourtant semblé lever la dernière hypothèque pesant sur l'élection. Avec lui, ce sont en effet

les trois principaux adversaires du président intérimaire qui ont désormais retiré leurs réserves sur le scrutin puisque Yunus Qanuni et Mohammad Mohaqiq l'avaient précédé sur cette voie.

Ce ralliement a été annoncé à l'issue d'une rencontre à Kaboul entre le général ouzbek et plusieurs intermédiaires, dont l'ambassadeur des États-Unis, Zalmay Khalilzad. Le diplomate américain d'origine afghane a joué un rôle clef dans les tractations menées ces derniers jours avec les contestataires. Dès lundi, il obtenait le ralliement de Yunus Qanuni.

La procédure de dépouillement devrait prendre trois semaines. Si aucun des candidats n'obtient 51 % des suffrages, un second tour devrait être organisé en novembre.

L'OTAN

Les ministres de la Défense de l'OTAN, réunis hier à Poiana Brasov, en Roumanie, ont évoqué le renforcement de la présence de l'Alliance en Afghanistan et la possibilité d'avoir un commandement unique entre la force de l'OTAN et celle dirigée par les États-Unis dans ce pays.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a annoncé avoir chargé les autorités militaires de présenter des options d'ici février sur le renforcement des liens entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) et l'opération américaine «Liberté immuable», y compris en envisageant cette unité de commandement. Les États-Unis sont favorables à une fusion à terme entre l'ISAF et l'opération «Liberté immuable», mais cette idée suscite l'opposition de l'Allemagne et la France notamment.

Agence France-Presse et Reuters

Un chef du Hamas est arrêté

Israël intensifie son offensive

L'UE propose un autre plan de paix

Gaza — Les Israéliens ont infligé hier un double revers au Hamas en arrêtant en Cisjordanie un de ses chefs, tenu responsable de l'attentat suicide du 31 août à Bersheeba, et en tuant un activiste lors d'un bombardement dans la bande de Gaza. Deux autres activistes ont été tués par un obus de char tiré en pleine offensive des blindés israéliens à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza.

Imad al-Kaouasme, chef du Hamas pour la ville de Hébron, en Cisjordanie, a été appréhendé par l'armée israélienne, ont annoncé des témoins et la radio militaire. Des témoins ont ajouté que la maison de la famille de Kaouasme a également été démolie par Tshahal. Le Mouvement de résistance islamique (Hamas) avait revendiqué la responsabilité de l'attentat de Bersheeba, qui a pris pour cible les passagers de deux autobus.

Dans le nord de la bande de Gaza, des dizaines de blindés et des bulldozers ont pénétré dans Beit Lahia. Des rues ont été rasées, d'autres bloquées par des remblais de terre et de gravats érigés par les bulldozers israéliens qui ont démolé les murs d'enceinte de plusieurs maisons et dévasté des champs. Une position des services de sécurité palestiniens entre Jabaliya et Beit Lahia a aussi été détruite.

En dépit de la forte présence de l'armée, des activistes masqués ont réussi à mettre à feu deux roquettes Qassam tirées en direction d'Israël. Aussitôt, le secteur a été la cible de tirs israéliens. Une des roquettes a explosé en territoire israélien sans faire de blessé, a indiqué l'armée israélienne.

À Sdérot, le système d'alerte aux tirs de roquettes donnant 15 à 20 secondes aux habitants pour courir aux abris a fonctionné pour la première fois, a-t-on ajouté de même source.

D'autre part, une fillette palestinienne de 11 ans, blessée mardi par des tirs de l'armée israélienne dans une école de Khan Younés, au sud de Gaza, est décédée hier.

Un autre plan

Javier Solana, chef de la diplomatie européenne, a exposé hier un plan en quatre points visant à relancer le processus de paix au Proche-Orient. Il a proposé une assistance aux Palestiniens tout en avertissant Israël que sa non-coopération affecterait l'aide qu'il reçoit.

Avec les États-Unis, la Russie et l'ONU, l'Union européenne fait partie du «quartet» qui cherche à favoriser la paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Solana a marqué sa déception devant l'absence de progrès de la «feuille de route» élaborée à cette fin.

L'initiative de Solana pourrait toutefois se heurter au fait que les États-Unis sont actuellement centrés sur l'élection présidentielle du 2 novembre et aux soupçons qu'inspire l'UE aux Israéliens.

Le plan de Solana touche la sécurité, les réformes politiques et économiques et l'assistance électorale. Pour Solana, le plan de retrait israélien de la bande de Gaza ne peut s'inscrire que dans une stratégie plus large de retour aux frontières de 1967.

Solana a par ailleurs qualifié d'«irresponsables» des propos de Dov Weisglass, chef de cabinet du premier ministre israélien Ariel Sharon, selon lesquels l'Etat juif cherchait à geler le processus de paix et à refuser de facto un Etat aux Palestiniens.

Agence France-Presse et Reuters

É D I T O R I A L

La tactique
Wal-Mart

Dans un communiqué émis par le siège social de Wal-Mart Canada, la direction appelle le syndicat nouvellement accrédité de sa succursale de Jonquière à entreprendre rapidement les négociations pour la signature d'une première convention collective. Pourtant, du même souffle, la compagnie se dit «préoccupée par la viabilité économique de cette succursale». Que faut-il comprendre?



En août dernier, les employés du Wal-Mart de Jonquière étaient le premier groupe important de salariés de cette entreprise à obtenir une accréditation syndicale en Amérique du Nord. Il y a deux ans, une dizaine de bouchers d'une succursale du Texas avaient brisé la glace mais s'étaient vite retrouvés sans emploi après la fermeture de leur service...

Hier, Wal-Mart a émis un communiqué au contenu pour le moins sibyllin par lequel elle invite le syndicat à entreprendre rapidement les négociations. Voilà qui pourrait être interprété comme un changement d'attitude de la part de cette compagnie qui a toujours refusé de négocier avec ses employés.

Or ce serait mal connaître la culture walmartienne que d'imaginer la direction de cette multinationale désormais disposée à permettre au premier syndicat venu de briser le moule de gestion paternaliste qui lui a tant rapporté.

Si Wal-Mart se plaint de ce que le syndicat affilié aux Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (FTQ) ne l'ait pas encore contacté pour négocier, ce n'est pas qu'elle ait hâte de consentir des conditions de travail plus avantageuses à ses employés syndiqués mais parce qu'elle tient à ce que ces derniers connaissent bientôt «avec certitude les conditions d'exploitation de leur succursale», précise le communiqué.

Après tout, les salariés de Wal-Mart ne sont-ils pas des «associés» malgré les chiches 8 \$ de l'heure qu'ils obtiennent en échange de leur précieuse contribution?

Disons les choses brutalement: ce message de Wal-Mart est rien de moins qu'un préavis de fermeture. Quiconque sait lire entre les lignes aura compris que la haute direction de l'entreprise n'attend que ces négociations pour conclure à la nécessité de fermer la succursale de Jonquière, qui «ne respecte [déjà] pas les objectifs de son plan d'affaires».

Wal-Mart a ouvert trois magasins dans cette région, dont le dernier à Alma, et pourrait fort bien se passer de Jonquière si cela pouvait avoir pour conséquence d'éviter la contagion syndicale. La compagnie n'est pas du tout disposée à consentir des conditions de travail différentes à une poignée d'employés syndiqués qui deviendraient ainsi l'exemple à suivre pour leurs collègues de la quarantaine de succursales du Québec.

L'accréditation syndicale ayant été obtenue il y a quelques semaines à peine, il est normal que les nouveaux syndiqués ne soient pas encore prêts à présenter leur projet de convention collective. Cela ne devrait cependant pas tarder. Si Wal-Mart annonce la fermeture de sa succursale de Jonquière d'ici quelque temps, il faudra soupçonner qu'elle aura agi par antisindicalisme et exiger la tenue d'une enquête susceptible de conduire à la mise en accusation de la compagnie pour non-respect du Code du travail et de la Charte des droits du pays.

En revanche, si Wal-Mart accepte de négocier et signe une première convention collective, il faudra reconnaître notre erreur et féliciter l'entreprise pour s'être comportée en bon citoyen.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

Sous l'eau

Napoléon l'avait pourtant dit: «Un pays fait la politique de sa géographie.» Le Canada en est encore à méditer la leçon, comme le démontre la saga des sous-marins, qui dure depuis 20 ans et qu'un drame humain vient de relancer.

L'incendie de *Chicoutimi* commande une enquête pour une foule de raisons: la mort d'un homme, les avaries qui ont affecté le sous-marin, les informations faussées optimistes qui ont été communiquées au moment de l'incident et les rumeurs qui mettent en cause l'insouciance des sous-marins. Ces bruits qui courent sont-ils une manière pour l'armée de se dédouaner, elle qui maintient que l'achat de sous-marins d'occasion a été un bon choix? Une enquête indépendante, plutôt que menée par un militaire, aurait pu mieux le dire. Néanmoins, quelques points d'ombre devraient être levés.

Il est déjà plus surprenant de laisser à quai les trois autres sous-marins, comme l'a décidé le ministre de la Défense, Bill Graham. Les avatars de ces appareils sont connus depuis si longtemps que le gouvernement aurait dû agir avant si la sécurité était en jeu. D'où les soupçons: sont-ce les hauts cris de l'opinion publique — toujours déplaisants pour un gouvernement minoritaire — qui ont forcé la main de M. Graham? La décision, alors, tient du strict réflexe politicien, ce qui n'a rien de glorieux.

La véritable erreur, ce serait toutefois de passer à la vitesse supérieure et d'abandonner notre programme de sous-marins. Le ministre Graham n'a pas écarté l'idée. Du coup, l'avenir de la politique de défense, que le gouvernement est à réécrire, devient dépendante de l'achat d'un citron!

Les sous-marins sont pourtant liés à la souveraineté des eaux canadiennes — cette immensité qu'on peut encore moins négliger depuis que l'Arctique est devenu l'objet de toutes les convoitises. Les Danois — qui connaissent leur géographie — en sont même à réviser leurs notions géologiques pour prouver que, au creux des fonds marins, le Groenland est relié au pôle Nord par une crête, donc qu'il leur appartient. À eux donc le gaz et le pétrole de la région, et le contrôle de la circulation maritime lorsque les glaces auront fondu! En attendant, les sous-marins américains, britanniques, et parfois même russes, circulent dans des eaux qui nous appartiennent, heureux de n'y croiser que des poissons.

Mais nos sous-marins d'occasion ne sont pas équipés pour patrouiller l'Arctique! répète-t-on depuis des jours. Nul ne rappelle que, lors de leur achat, en 1998, ils devaient être reconfigurés pour que ce soit possible. Qu'est-il advenu de ce projet? Mort lui aussi au feuillet des économies rapides et des décisions à courte vue?

Pourtant, pas plus tard qu'en août, Paul Martin jurait de protéger la souveraineté canadienne sur l'Arctique lors d'une visite en terre de Baffin.

Il accompagnait alors l'armée qui, pendant trois semaines, allait s'y livrer à un important exercice militaire, histoire d'impressionner Danois et Américains, avant de rentrer au Sud, laissant le territoire défendu par une poignée d'Inuits en motoneiges et équipés de vieux fusils. À cette enseigne, même un sous-marin rafistolé ferait mieux l'affaire: nos alliés auraient au moins quel- qu'un à saluer quand ils entrent chez nous.

boileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LES AVENTURES DE SÉGUIN DES BOIS ET DE PETIT JEAN...



L E T T R E S

Log cabin : correction
et brin d'histoire

J'attire l'attention des lecteurs sur l'article paru dans *Le Devoir* du 30 septembre dernier, page A 7, dans lequel l'auteure Elisabeth Vallet nous informait que le nom de «Log Cabin fait référence au premier président républicain, Abraham Lincoln (né dans une cabane de rondins)».

Lincoln, élu président en 1860, ne peut avoir eu pour sa campagne présidentielle le thème de «log cabin».

Ainsi, en 1840, le parti whig avait choisi W. H. Harrison pour faire face au démocrate. Les premiers jours de la campagne, un quotidien de tendance démocrate tente de ridiculiser Harrison en écrivant que celui-ci n'a qu'un rêve pour ses vieux jours: «boire son baril de cidre assis sur un billot».

Les whigs rusés font flèche de tout bois (*Histoire politique et sociale du peuple américain*, Editions D. Pasquet, A. Picard, tome 2, Paris, 1931). La cruche de cidre et le camp en bois rond deviennent les emblèmes de ce parti. Bien plus, on diffuse une chanson qui a le rythme des champs ou des forestiers. Et le refrain s'apprend bien: «Tippecanoe, and Tyler too». Harrison fut élu et, plus que pour le log cabin, ce fut un succès pour les whigs. Ce qui le fut moins, c'est le discours inaugural aux yeux des Américains avec un contenu trop d'avant-garde.

Certains journaux rapportent que le discours contient de nouveaux principes: «Harrison commence ses fonctions en tirant sur lui-même et sur la Constitution»; «Nous avons un président qui connaît sa géographie et son histoire, du moins l'histoire ancienne»; etc.

Ces observations suffisent pour déterminer le caractère distinctif de l'écrivain qui a aidé à préparer ce discours. C'est donc un Ca-

nadien, qu'on reconnaît par un ferme attachement aux principes de liberté, par son érudition, directeur du collège de Vincennes en Indiana (Etat dont Harrison était le gouverneur), ex-directeur du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière en Canada, qui, par un discours, créa une agitation sans bornes dans la province en 1829. Je conclus en exprimant ma gratitude à Mme Vallet pour son ouvrage sur les élections présidentielles américaines, en plus de m'avoir permis d'ajouter ce petit brin d'histoire.

Léo Chartier
Wotton, le 4 octobre 2004

Allô, les «asymétriques»!

Même si nos dictionnaires indiquent que l'asymétrie est aussi un défaut ou un manque d'harmonie, nos partis politiques vantent la nouvelle asymétrie du fédéralisme canadien, fortement négociée par Jean Charest auprès de Paul Martin, dans la récente entente fédérale-provinciale sur la santé.

L'asymétrie fédéraliste se résume ainsi: toutes les provinces peuvent choisir d'obéir ou non au fédéral contre un chèque «produit de nos taxes fédérales» du fédéral payable au provincial.

À cause de la récente popularité de ce concept flou au Québec, pourquoi pas se présenter comme des «asymétriques» (qui sont en faveur de l'asymétrie), soit des asymétriques-autonomistes, des asymétriques-fédéralistes et des asymétriques-souverainistes, afin de souligner nos petites différences constitutionnelles québécoises... autres.

Ce serait un peu ridicule, mais le ridicule ne tue pas toujours, ce qui permet de conserver nos bons gouvernements un peu plus longtemps.

Gilles Bousquet
Saint-Hyacinthe, octobre 2004

LIBRE OPINION

Le Vioxx: chronologie d'un retrait

ROGER SIMARD
Éditeur de www.theheart.org, un portail d'information destiné aux professionnels de la santé et spécialisé en cardiologie

Depuis l'annonce de la décision du laboratoire Merck de retirer Vioxx du marché, on a entendu plusieurs analyses et explications, mais on a fait très peu état de ce qu'on savait sur ce médicament depuis au moins quatre ans. En effet, dès avril 2000, l'étude Vigor effectuée par la compagnie Merck auprès de gens souffrant d'arthrite rhumatoïde faisait état d'une augmentation de l'incidence de l'infarctus du myocarde chez les patients traités avec ce médicament.

En août 2001, une controverse explose avec la publication dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)* d'une méta-analyse par des médecins de la Cleveland Clinic. Une méta-analyse consiste à recouper les résultats de toutes les études réalisées avec un médicament spécifique afin d'évaluer si des tendances lourdes se dégagent. Dans leur analyse, ces médecins concluaient qu'il y avait un taux d'infarctus aigu du myocarde plus élevé chez les patients traités au Vioxx et au Celebrex quand on les comparait aux groupes qui avaient reçu un placebo.

Ces médecins, bien qu'ils reconnaissent les limites de la méta-analyse, n'en appelaient pas moins la FDA (le bureau américain de réglementation pharmaceutique) et les fabricants des Cox-2 (classe de médicaments à laquelle le Vioxx et le Celebrex appartiennent) à se pencher sur le sujet et à financer les études qui permettraient de vider la question une fois pour toutes.

Le 27 septembre 2001, la FDA faisait parve-

nir à Merck une lettre d'avertissement qui stipulait que la publicité sur Vioxx était mensongère, biaisée, et pouvait induire le public en erreur. Plus particulièrement, la FDA reprochait au manufacturier de minimiser les effets secondaires cardiovasculaires observés lors de l'étude Vigor, ce qui équivalait à fausser le profil d'effets secondaires de la molécule. En avril 2002, la FDA a exigé que Merck mette en garde les médecins contre l'utilisation du Vioxx chez les personnes souffrant de maladie coronarienne (angine et infarctus).

Ce sera par accident, lors d'une étude destinée à obtenir une nouvelle indication pour le Vioxx, que Merck trouvera la réponse aux questions qui se sont posées depuis ces quatre dernières années. Merck décidera alors de retirer son produit du marché.

Pour le Dr Eric Topol, directeur du service de cardiologie de la Cleveland Clinic et rédacteur en chef de www.theheart.org, cette situation démontre qu'il faut resserrer les contrôles et forcer les fabricants à faire les études nécessaires pour confirmer l'innocuité. Dans le *New York Times* du 2 octobre dernier, le Dr Topol écrit qu'on ne pourra connaître le risque potentiel associé aux autres produits de cette classe tant que les manufacturiers, sous la pression de la FDA, n'investiront pas les sommes nécessaires à la réalisation d'études cliniques pertinentes.

Le Dr Topol ira encore plus loin dans un éditorial publié sur le site Internet du *New England Journal of Medicine* le 6 octobre en accusant Merck et la FDA de ne pas avoir pris leurs responsabilités envers le public. Dans ce même éditorial, le Dr Topol estime qu'à cause de la popularité du Vioxx, des dizaines de milliers de patients sont susceptibles d'avoir développé des complications cardiovasculaires. En effet, aux

Pour une radio culturelle

Parce que j'aime la «grande» musique, j'appuie le mouvement pour une radio culturelle «au Canada».

C'est elle qui a été sacrifiée sur l'autel du populisme de Radio-Canada, qui rate totalement son objectif d'élargir sa clientèle avec son *patchwork* de musiques. Par exemple, un dimanche matin, après une plage succulente et suggestive de jazz-blues, on nous sert les raffinements des violons d'un Bach qui invite à la transcendance! On ne sait plus à quel saint se vouer! Conséquence: frustration de deux clientèles différentes qui chercheront leur bonheur ailleurs. Mais où les mélomanes francophones le trouveront-ils?

En marketing, on ne fait pas une erreur pareille; quand on a un produit de qualité, on investit dans sa clientèle fidèle en cherchant à l'élargir. C'est plus efficace et moins coûteux. *A fortiori*, un service public devrait tirer vers le haut plutôt que de concurrencer les autres au niveau du plus petit dénominateur commun. Ici, il ne faut pas confondre élitisme avec épanouissement personnel et collectif. Mais les concepteurs de cet Espace musique ont-ils à répondre à quel- qu'un de leurs résultats?

Par ailleurs, j'aimerais suggérer de ne pas utiliser le mot «Canada» ostensiblement dans la raison sociale du mouvement pour une radio culturelle puisque près de 60 % des Québécois francophones sont plus ou moins «nationalistes» et «cultivés». Ce vieux problème identitaire n'étant pas réglé, beaucoup font au quotidien de petits choix «référendaires» aux dépens d'autres valeurs à développer.

Bon succès dans cette juste lutte auprès du CRT. Gilles Châtillon
Directeur, Management & Prospectives
Montréal, le 13 octobre 2004

D'autres Vioxx?

Y aura-t-il d'autres Vioxx? Et peut-on les éviter? Si nous continuons à gérer notre système de soins de santé comme nous le faisons à l'heure actuelle, il est inévitable que nous aurons à faire face à des situations similaires.

Les études réalisées par les laboratoires pharmaceutiques pour obtenir l'autorisation de mise en marché ne sont qu'une étape à franchir pour déterminer l'innocuité et l'efficacité des médicaments. Une façon d'obtenir des renseignements précis sur ce qui se passe dans des populations atteignant des centaines de milliers, voire des millions de patients consiste à systématiser l'utilisation de registres ou d'études de postcommercialisation en commençant par l'introduction de dossiers informatisés des patients.

Il est aberrant qu'en 2004, au Québec, on investisse plus d'une vingtaine de milliards de dollars par année dans le système de soins de santé et que nous soyons encore dans la noirceur la plus totale à propos de l'efficacité ou de l'innocuité à grande échelle des outils pharmacologiques que nous nous payons.

IDÉES

Avenir démographique du Québec

Les coûts cachés du développement non durable

HARVEY MEAD

Président de l'Union québécoise
pour la conservation de la nature

Le Québec fait face à une situation difficile en matière de développement parce qu'il a manqué de reconnaître un ensemble de facteurs incontournables qui viennent à échéance. En cela, il n'a fait que suivre une approche partagée par l'ensemble des pays développés de la planète; le développement non durable des dernières décennies semble sur le point de montrer ses effets pervers.

Le Forum des générations qui a lieu cette semaine est censé viser un débat sur cette situation. *Briller parmi les meilleurs*, le document qui sert à soutenir le forum, met l'accent sur deux problématiques: la démographie et les finances publiques. La publication toute récente d'une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ajoute au portrait une troisième problématique: les régions périphériques du Québec vont continuer à se vider au cours des prochaines décennies en faveur des grands centres, surtout Montréal.

Le gouvernement propose de contrer si possible l'arrivée inéluctable de ces contraintes et d'autres imposées par une situation planétaire prévisible depuis longtemps; celles-ci se manifestent entre autres par l'arrivée de la Chine dans les marchés mondiaux comme importateur suivant le modèle des pays où la surconsommation perdure.

Mais dès qu'on jette un regard outre-frontière, l'approche du gouvernement paraît bien incomplète. Au strict minimum, il importe de tenir compte d'un scénario du pire auquel les générations montantes devront faire face. [...]

Quatre problématiques

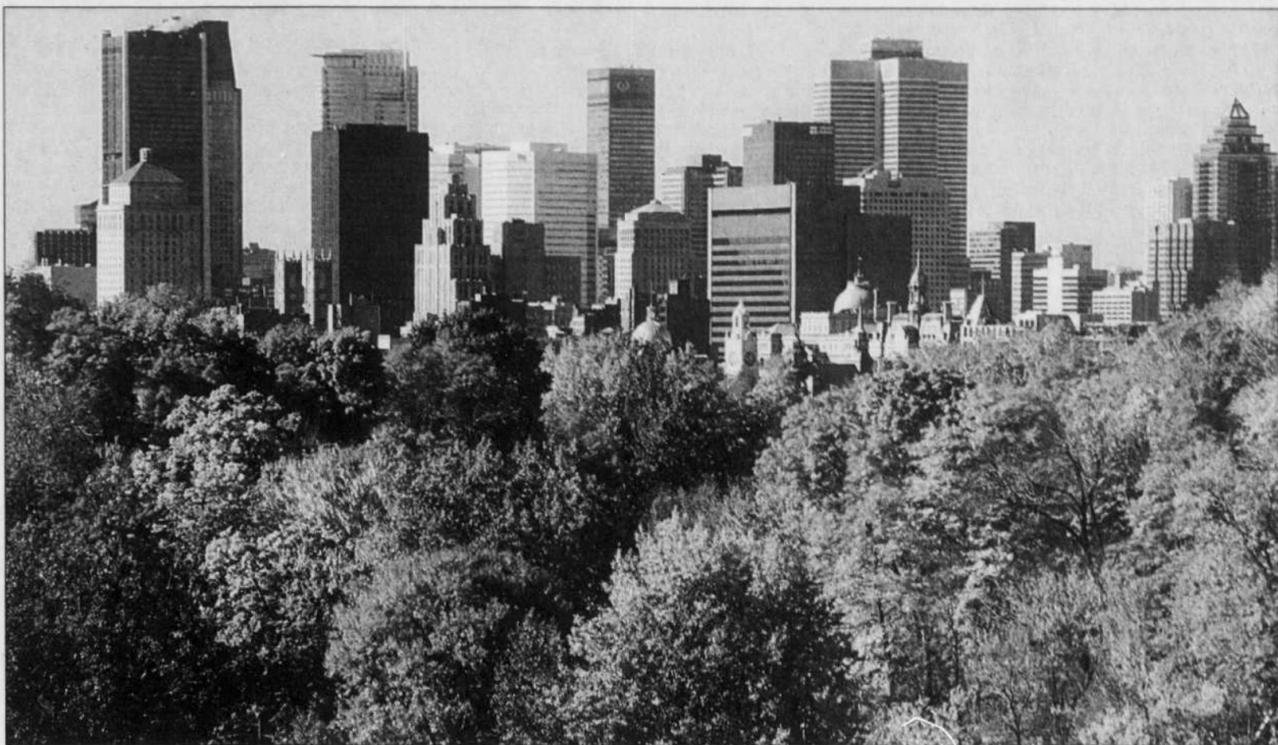
Comme l'indique *Briller parmi les meilleurs*, le Québec connaît une faible augmentation de sa population d'environ 18 000 personnes chaque année; à cela s'ajoute un faible «solde migratoire net» d'environ 30 000 personnes, pour un accroissement annuel total de la population d'environ 50 000 personnes. Les 55 000 mises en chantier prévues pour 2004 permettraient de loger de deux à trois fois ce nombre de personnes. De toute évidence, l'exode des régions explique une partie importante de ce phénomène, mais il cache en même temps une situation où toutes les problématiques mentionnées sont en jeu.

■ D'une part, le Québec des régions délaisse des résidences pour en occuper d'autres en milieu urbain, et ces migrations comportent une consommation accrue de ressources.

■ D'autre part, la population est presque stable. Par ailleurs, la stabilité de la population se manifeste par une situation où les revenus des gouvernements et les services offerts dépendent d'un nombre de plus en plus petit de personnes et seront donc moindres.

■ Finalement, toute cette situation se définit par le maintien de l'étalement urbain à Montréal et à Québec alors que nous devrions reconnaître que cela entraîne un «investissement» en nouvelles infrastructures qui s'associe plutôt à un endettement accru de la société.

Parallèlement à cette situation au Québec, la conjonction d'une croissance importante de la population mondiale depuis 60 ans et d'une augmentation de la consommation des ressources par cette population au cours de la même période crée un défi de taille. [...]



TOURISME QUÉBEC LINDA TURGEON

« Les régions périphériques du Québec vont continuer à se vider en faveur des grands centres, surtout Montréal. »

Que la Chine, avec une population qui tend vers le milliard et demi de personnes, commence à nous rejoindre en suivant notre modèle de consommation ne peut que laisser songeur. Il est en effet difficile d'imaginer que la planète puisse fournir les ressources ou assumer les impacts d'une (sur)consommation par six milliards de personnes, selon notre modèle.

Impact de l'urbanité

La grande région de Montréal se trouve avec des infrastructures dont les coûts de maintien et de remplacement faisaient plus ou moins partie des calculs des décideurs lors de leur mise en place. Le rapport de l'ISQ prévoit néanmoins que d'ici 2026, plus de un demi-million de personnes s'ajouteront dans environ une dizaine de régions, la plupart dans les couronnes de Montréal; leur arrivée requerra de nouveaux logements et de nouvelles infrastructures. En même temps, il y aura une perte nette d'environ 100 000 personnes parmi les populations des régions périphériques. [...]

Une réduction prévisible des finances publiques, l'ajout de nouvelles infrastructures et un endettement correspondant définissent une situation qui ressemble à une régression en ce qui a trait aux centres urbains. La gestion du défi se complexifie par le fait que les deux tiers de la faible croissance démographique prévue pour la province dépendront de l'assimilation d'immigrants dans ces mêmes centres urbains.

Quant aux régions ressources, leur délaissement constitue un important défi complémentaire si on

considère que ces régions dépendent en bonne partie de l'exploitation forestière, minière ou agricole, donc d'une main-d'œuvre qualifiée et sur place. Le rapport de l'ISQ suggère que la situation ne s'améliorera pas et comporte au contraire des effets pervers.

Le Québec des régions produit pour l'exportation; par contre, la consommation des pays développés comme le Québec dépend en grande partie de ressources provenant de l'extérieur, de pays «en développement». Le fait que la Chine commence à s'approprier sa part du gâteau suggère que les ressources à la base de notre économie en région vont commencer à monter en valeur mais que le haut niveau de consommation de l'ensemble de la population, majoritairement urbaine, risquera d'annuler cet avantage.

Les coûts cachés

La hausse récente du prix du pétrole, ressource importée à 100 %, renforce ce constat. Le consensus établi à Rio en ce qui concerne la nécessité de mettre en place une transition vers des économies et des sociétés peu dépendantes des combustibles fossiles et du réchauffement planétaire qu'ils entraînent n'a eu que très peu de suivi. Dans l'ensemble, les pays développés ont augmenté leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport à celles de 1990 alors que l'engagement de Kyoto, à la suite de Rio, visait à leur réduction. [...]

Même s'il est toujours difficile d'associer des phénomènes météorologiques au réchauffement planétaire prévu par les modèles, les ouragans récents dans la mer des Caraïbes ont laissé derrière eux une facture

qui s'élève à des dizaines de milliards de dollars. Cela ne fait que suivre une tendance observable depuis 15 ans maintenant selon laquelle les phénomènes «naturels» sont la cause de coûts qui se multiplient de façon exponentielle, pour les assureurs, pour les individus, pour les sociétés. Ces coûts constituent d'autres déficits non comptabilisés dans l'évaluation de notre développement.

Briller parmi les meilleurs présente un tableau qui mérite réflexion à cet égard. Si rien n'est fait, le Québec connaîtra, selon le gouvernement, une «explosion de sa dette» qui passerait de 110 milliards à l'heure actuelle à 160 milliards en 2020, en dépit d'une gestion budgétaire qui, depuis quelques années, a évité tout déficit dans les comptes courants.

Les économistes ont leur façon de décrire la dette, la mettant toujours dans une perspective de pourcentage du produit intérieur brut (PIB); il s'agit d'un indicateur économique dont les fondements ne tiennent nullement compte de la différence entre des dépenses qui ne contribuent pas au développement et celles qui le font. C'est le temps de revoir notre façon de calculer le fardeau de la dette et la façon dont nous pensons pouvoir le gérer.

La dette du Québec, dont l'intérêt constitue 15 % du budget annuel de l'État, est un indicateur d'un développement non durable; elle impose aux futures générations le coût caché de notre niveau de vie alors qu'il dépasse les moyens de la planète pour le soutenir et qu'il dépassera les moyens qu'auront les futures générations de la payer. [...]

La politique étrangère et les présidentielles américaines

Du déclin au regain

FRÉDÉRIK GAGNON

Candidat au doctorat et chercheur
à l'Observatoire sur les États-Unis
à la chaire Raoul-Dandurand de
l'Université du Québec à Montréal

Extraits de l'ouvrage *Les Élections présidentielles américaines, sous la direction d'Élisabeth Vallet et de David Grondin (PUQ, Montréal, 2004), lancé mardi soir à Montréal. Le thème de la politique étrangère fera aussi l'objet d'un débat organisé ce midi à l'Université du Québec à Montréal par la chaire Raoul-Dandurand.*

Dans l'esprit des Américains, la dislocation de l'URSS en décembre 1991 a signifié que les États-Unis, désormais seule superpuissance du monde, ne faisaient plus face à des menaces imminentes et de grande envergure comme cela avait été le cas auparavant. Ces événements ont eu un impact substantiel sur les élections présidentielles et le comportement des électeurs américains.

Premièrement, après la chute de l'URSS, les enjeux de politique étrangère et de défense n'ont plus fait l'objet d'une grande attention de la part des candidats. En 1992, le démocrate Bill Clinton ne cachait pas son manque d'expérience en politique étrangère. À ses yeux toutefois, cela importait peu car, avait-il répété tout au long de sa campagne, le président américain devait veiller à améliorer la qualité de vie des Américains avant d'engager

les États-Unis dans les affaires internationales. [...]

En 1996, opposé cette fois au républicain Bob Dole, Clinton a de nouveau accordé peu d'importance aux questions de politique étrangère au cours de sa campagne. Au contraire, les questions de politique interne comme les baisses d'impôt, l'amélioration des systèmes d'assurance-santé (Medicare et Medicaid), la politique sur l'avortement et le contrôle des armes à feu ont dominé les débats électoraux.

De façon similaire, lors de la campagne de 2000, la politique étrangère a été un thème secondaire pour George W. Bush. Sa faible connaissance des affaires internationales explique en grande partie pourquoi il s'est concentré sur les enjeux de politique intérieure afin d'être élu à la Maison-Blanche. [...] Toutefois, un autre élément explique pourquoi Bush n'a pas centré sa campagne sur les thèmes de politique étrangère: ceux-ci n'étaient tout simplement pas prioritaires dans l'esprit des électeurs en 2000. [...]

Chef de guerre

En raison des événements du 11 septembre 2001, les questions de politique étrangère, de sécurité et de défense ont toutefois regagné en importance aux États-Unis. [...] Un peu comme l'URSS durant la guerre froide, le terrorisme transnational est aujourd'hui défini comme une «menace» d'envergure par les Américains. De même que l'engagement du communisme avait été l'élément central de la stratégie

globale américaine entre 1947 et 1991, la lutte globale contre le terrorisme est désormais «l'étoile qui guide» la politique extérieure de la superpuissance américaine. [...]

Toutefois, selon des auteurs comme Ivo Daalder, la centralité des enjeux de politique étrangère pour l'élection de 2004 n'a pas seulement été le résultat des événements du 11 septembre 2001 et des développements de la guerre en Irak. Elle a également été souhaitée par le président Bush lui-même qui, dès le début de sa campagne, s'est présenté comme un chef de guerre (*war president*) et, par la suite, a voulu être jugé comme tel par les électeurs.

Ainsi, contrairement à Bill Clinton qui, en 1992 et en 1996, avait joué la carte du «président de la politique intérieure» (*domestic president*), George W. Bush a abordé l'élection de 2004 en se présentant comme un candidat dont la principale mission est d'assurer la sécurité des Américains face au terrorisme et aux États qui le soutiennent. [...]

Premièrement, comme l'a indiqué David Frum, ancien rédacteur de discours du président Bush et auteur notamment du discours sur l'«axe du mal» de l'état de l'Union de janvier 2002, le 11 septembre 2001 a permis à Bush de sauver sa présidence. Il a fait oublier aux Américains que, lors de l'élection de 2000, les républicains avaient obtenu la Maison-Blanche à l'issue d'un douloureux contentieux judiciaire et, de surcroît, avec moins de suffrages populaires que le candi-

dat démocrate Al Gore. Parce que, dès le départ, ces deux réalités avaient considérablement miné la légitimité de la présidence de Bush, on peut penser qu'il aurait été beaucoup plus difficile pour le président de bénéficier de l'appui de sa population si les événements du 11 septembre 2001 ne s'étaient pas produits.

En effet, les attaques terroristes sur New York et Washington ont suscité un ralliement de la population américaine autour du Bush: alors qu'à peine 55 % des Américains avaient, en moyenne, approuvé sa présidence depuis janvier 2001, les taux de popularité de Bush ont atteint 90 % après le 11 septembre 2001 et sont rarement passés sous la barre des 60 % avant l'été 2003. [...]

Une deuxième raison pour laquelle Bush s'est défini comme un «président chef de guerre» à l'élection de 2004 tient au fait que ses stratégies politiques, notamment son directeur de campagne Karl Rove, ont pris en compte le fait que les républicains ont généralement plus de succès que les démocrates lorsque les thèmes de politique étrangère et de sécurité nationale sont centraux durant une élection. Depuis la présidence de Reagan, quand on demande aux Américains à quel parti ils font le plus confiance pour mener la politique extérieure des États-Unis, les républicains devançant très souvent les démocrates, parfois de 20 ou 30 points. [...]

De même, parce que les Américains disent souvent que les démo-

crates représentent «le meilleur parti pour les travailleurs», les républicains ont cherché à contrôler le programme des discussions et des débats de la campagne de 2004 de façon à ce qu'ils rappellent le moins possible les difficultés économiques des États-Unis. À cet égard, en multipliant les déclarations enthousiastes et simplificatrices («America is entering into an economy that is just so fantastic and exciting»), Bush a retrouvé l'attitude pragmatique qui lui avait valu tant de succès après le 11 septembre 2001, en laissant de côté les aspects négatifs de ses politiques pour n'en souligner que les éléments positifs, fussent-ils hypothétiques. [...]

Menaces

La troisième raison pour laquelle Bush a décidé d'accorder une grande importance aux enjeux de politique étrangère et de sécurité nationale est que, contrairement à ce qui s'était produit lors des présidentielles de 1996 et de 2000, une proportion substantielle d'Américains jugeait ces questions prioritaires en 2004.

La raison en est simple: les événements du 11 septembre 2001 et l'intervention en Irak ont mené les électeurs américains à s'intéresser à la fois à la politique extérieure et à la politique intérieure de leur pays. [...]

Pour George W. Bush, la décision de faire campagne comme «président chef de guerre» n'a toutefois pas été entièrement positive. Son administration s'est retrouvée dans une situation délicate lorsque

la population américaine a eu de bonnes raisons de croire que la politique étrangère de ses dirigeants n'était pas un aussi grand succès que ceux-ci le prétendaient. Dans le cas de l'Irak, l'incapacité à trouver les présumées armes de destruction massive (ADM) de Saddam Hussein, ajoutée aux pertes quotidiennes de soldats américains dans des villes comme Bagdad, a donné une image négative du président, à tel point qu'à partir de mars 2004, 55 % de la population américaine désapprouvait la guerre (comparativement à 30 % en juin 2003). [...]

Les périodes de la guerre froide et de l'après-11 septembre présentent donc une similitude frappante: face au communisme soviétique et au terrorisme transnational, les politiciens et les électeurs américains ont accordé une grande importance aux questions de politique étrangère à l'occasion des présidentielles.

Au contraire, lorsque les Américains ne perçoivent aucune menace considérable à la sécurité nationale des États-Unis, comme ce fut le cas entre la fin de la guerre froide et le 11 septembre 2001, les candidats aux présidentielles et la population s'intéressent peu aux affaires internationales dans les campagnes et les élections. [...]

Au fond, la quête de sécurité est au cœur du contrat social. Dans la mesure où les candidats aux présidentielles veulent à tout prix être élus, il reste à savoir jusqu'à quel point leurs stratégies de campagne peuvent jouer sur l'insécurité et la peur pour en tirer des avantages.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (éditeurs). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Maltas, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemaits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation, Geneviève Duguay, Monique LeHeureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine LaBour, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BALANCE

SUITE DE LA PAGE 1

débat tenu vendredi dernier à Saint Louis, il ait promis de ne pas toucher au portefeuille des contribuables. «Ce que je vais dire aux gens demain [mercredi] soir, c'est que nous n'allons pas revenir au temps des impôts et des dépenses publiques, à la politique qui consiste à prendre votre argent et décider ce qu'il faut en faire», a prévenu M. Bush mardi, ajoutant: «Nous n'allons pas le laisser vous taxer.»

Ces thèmes sont évocateurs de la précédente campagne de M. Bush contre le démocrate Al Gore en 2000 et devaient constituer l'essentiel du débat de 90 minutes qui avait lieu à l'université d'État de l'Arizona.

Comme lors du premier débat, à l'université de Miami le 30 septembre, MM. Bush et Kerry, debout derrière leur lutrin, allaient répondre hier soir aux questions d'un animateur — en l'occurrence Bob Scheiffer, de CBS — sans participation du public. Le président républicain avait été clairement éclipsé par le sénateur démocrate dans des conditions identiques lors du premier débat en Floride, se montrant souvent à court d'arguments. Il a été beaucoup plus pugnace et mordant lors du deuxième débat, vendredi dernier à Saint Louis, alors que les questions étaient posées par des électeurs présents dans l'assistance, sur le mode du *town hall meeting*. Cette performance améliorée, où M. Bush s'était quand même rendu coupable de grimaces et de signes d'impatience qui l'ont fait mal paraître, n'a pas empêché M. Kerry de combler dans les sondages le léger avantage dont disposait le président avant le début de cette série d'affrontements télévisés. En fait, ce troisième débat a acquis une importance que personne n'aurait imaginée il y a deux semaines, vu l'avance que M. Bush semblait être en train de creuser dans les sondages.

Selon un sondage publié hier par le quotidien *Chicago Tribune*, la cote de popularité de George W. Bush est tombée sous les 50 % dans quatre autres États du nord et du centre jugés cruciaux — l'Iowa, le Minnesota, l'Ohio et le Wisconsin —, John Kerry le devançant dans les trois derniers.

Un autre sondage, publié par l'Institut Zogby, montre les deux candidats à égalité absolue, avec 45 % des voix chacun parmi les électeurs qui ont l'intention de voter le 2 novembre, avec une marge d'erreur de 2,4 %.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse et Reuters

L'intolérance selon Raël

Québec — Le gourou français du mouvement raëlien, Claude Vorilhon, dit Raël, entend s'éloigner de plus en plus du Québec, une société, selon lui, balayée par un courant «d'intolérance» et «d'impolitesse». «Quand je suis arrivé au Québec, je trouvais que les Québécois étaient très respectueux, très polis [...], il n'y avait pas cette espèce d'agressivité vulgaire qui s'installe peu à peu», a déploré le leader du mouvement hier dans une entrevue accordée à la Presse canadienne. Débarqué au Québec il y a un quart de siècle, Vorilhon passait depuis lors «quatre à cinq mois par année» en sol québécois et détient la citoyenneté canadienne. Mais désormais, il séjournera de moins en moins au Québec, a-t-il dit. «Le Québec n'avait pour moi qu'une importance limitée, s'empressa-t-il de dire. C'était un petit peu une plateforme stratégique pour viser les États-Unis.» Dopée par les annonces spectaculaires de clones humains réussis (mais jamais prouvés), la popularité du mouvement connaît un bond «merveilleux» au sud de la frontière, selon le gourou. — PC

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememoriel.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Les étudiants claquent la porte du Forum des générations

TOMMY CHOUINARD
ROBERT DUTRISAC

Saint-Augustin-de-Desmaures — Les étudiants ont claqué la porte du Forum des générations, hier, protestant contre le refus catégorique du gouvernement Charest de faire une croix sur ses compressions de 100 millions de dollars dans le régime des prêts et bourses.

«M. Charest, je vous annonce qu'on quitte [le forum]. Je n'ai pas besoin de déchirer ma chemise devant tout le monde pour que vous compreniez pourquoi. On s'en va parce qu'on n'est pas satisfait de la teneur des débats», a lancé Pier-André Bouchard, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Les représentants de la FEUQ et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont aussitôt quitté la salle du Campus Notre-Dame-de-Foy, de Saint-Augustin-de-Desmaures, au beau milieu d'une table ronde.

La FEUQ et la FECQ invitent les étudiants à descendre dans la rue le 10 novembre pour condamner les compressions dans l'aide financi-

re aux études. «Le 10 novembre, on va marcher contre le fait qu'on endette notre génération. On va mettre de la pression sur le premier ministre», a lancé la présidente de la FECQ, Julie Bouchard.

Le premier ministre Jean Charest a affirmé qu'il est «légitime» d'être en désaccord avec les décisions du gouvernement mais qu'il est également «légitime» d'attendre des participants du forum qu'ils «amènent des solutions», une remarque que les étudiants n'ont pas digérée. «La participation au forum est un choix. Nous, on va toujours garder la porte ouverte pour discuter», a-t-il dit à la suite du départ des étudiants.

«On a déjà rencontré le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, et il a déjà dit dans les journaux que les négociations ne sont pas possibles autour des prêts et bourses. On ne peut pas continuer à s'asseoir avec lui s'il n'y a pas de moyen de régler le problème», a répliqué Julie Bouchard.

Le système de remboursement des dettes d'études proportionnel au revenu, qui a été instauré en contrepartie des compressions, n'est pas suffisant aux yeux des fédérations étudiantes pour combler la hausse du plafond des prêts et la réduc-

tion des bourses décreées par Québec.

Plus tôt dans la journée, la coprésidente du Forum des générations, la ministre Line Beauchamp, a souligné que l'événement «ne sert pas nécessairement à régler des questions à court terme. Nous sommes là pour discuter et écouter».

«Un Forum des générations où les étudiants s'en vont... Comme réussite, c'est pas mal, non?», a ironisé la critique péquiste en matière d'éducation, Pauline Marois. Selon elle, ce départ est le résultat d'un «long bras de dialogue avec les étudiants». «Ils ont eu raison de quitter [le forum] car il n'y a aucune ouverture de la part du gouvernement», a-t-elle ajouté.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, estime que le départ fracassant des étudiants «jette de l'ombre» sur le forum des générations. «Les étudiants qui étaient ici n'étaient pas des radicaux avec des idées sautées. Ils voulaient qu'on arrête le plus gros endettement imposé aux étudiants les plus pauvres du Québec. Mais ils n'ont pas trouvé sur cette question la moindre écoute», a-t-il déploré.

Le Devoir

BUDGET

Peu importe les revirements survenus en cours d'année: les prévisions de dépenses et de revenus se révèlent très proches des véritables résultats rendus publics hier. Seul le surplus est plus imposant.

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernementale. La vérificatrice générale Sheila Fraser s'inquiétait elle-même, dans ses observations sur les comptes publics de 2001-02, «de certaine information erronée communiquée sur ce qu'il advient de l'excédent de l'exercice». «L'excédent de l'exercice ne sert pas automatiquement à rembourser la dette. [C'est la vérificatrice qui soulignait.] Il n'y a ni loi ou règle comptable qui l'imposent», écrivait-elle.

Les partis d'opposition voudraient bien en discuter, de ces surplus, mais encore faudrait-il connaître l'état des lieux. Le portrait qu'en dresse le fédéral s'est trop souvent révélé erroné pour conserver sa crédibilité. Les provinces sont les premières à en douter. Ça n'augure rien de bon pour le fédéral lors de la conférence des premiers ministres le 26 octobre prochain, qui portera sur la péréquation, s'il n'en tient qu'à Ottawa, et aussi sur le déséquilibre fiscal, si les provinces ont gain de cause.

Pris à partie par tous les partis d'opposition, le ministre Goodale tentait hier de calmer le jeu, attribuant l'essentiel de la bonne performance affichée en 2003-04 à un bond inattendu en fin d'année financière des revenus en provenance des entreprises. Il aura de la difficulté à faire avaler cette pilule car cela signifierait qu'un seul bon trimestre aurait suffi à effacer les effets financiers négatifs d'un premier trimestre décevant, de la flambée du dollar, de la crise du SRAS, de celle de la vache folle, des feux de forêt en Colombie-Britannique, de l'ouragan en Nouvelle-Écosse, de la panne d'électricité en Ontario et d'une facture plus élevée que prévu pour la mission en Afghanistan.

Car il faut se souvenir que dès juin 2003, le ministre des Finances du temps, John Manley, commençait à évoquer cette enfilade de catastrophes pour mettre en doute la capacité d'Ottawa de verser

deux milliards de plus aux provinces pour la santé. Le refrain a perduré même après que Paul Martin a pris la tête du gouvernement. M. Goodale parlait encore de ces drames il y a un mois, à la veille de la conférence des premiers ministres sur la santé.

Mais même si, au bout du compte, le fédéral a, en mars dernier, versé les deux milliards aux provinces et, à la veille des élections, atténué l'impact de la crise de la vache folle et amadoué les villes avec un congé de TPS, il a affiché un surplus de 9,1 milliards.

Ça vaut la peine de le répéter car M. Manley prévoyait un surplus de seulement quatre milliards pour l'année 2003-04 et il comptait, pour ce faire, sur une croissance économique plus robuste (3,2 % pour l'année 2003) et aucune catastrophe. Mais peu importe les revirements survenus en cours d'année: ses prévisions de dépenses et de revenus se révèlent très proches des véritables résultats rendus publics hier. Seul le surplus est plus imposant, démontrant que M. Manley a imité Paul Martin et sous-estimé les retombées de son budget. On peut se demander à quoi aurait ressemblé le surplus si les conditions économiques qu'il envisageait s'étaient concrétisées. Ottawa ne nagerait pas dans les surplus: il s'y noierait.

En jouant à cache-cache, le gouvernement a évité de débattre de la validité de ses choix, privé les Canadiens d'un débat démocratique et empêché les parlementaires de jouer leur rôle. Peu de gens ont protesté au début car sortir du déficit était devenu la priorité. Mais en persistant sur cette voie, les libéraux ont peu à peu miné leur propre crédibilité. Minoritaires, ils se retrouvent maintenant aux prises avec une demande de l'opposition pour un service parlementaire indépendant du budget, une requête répétée à la lumière des chiffres d'hier. On ne peut l'en blâmer.

Le Devoir

IMPÔT

SUITE DE LA PAGE 1

prochain budget. «Ce qui compte, c'est de réduire les pressions financières sur les familles, peu importe la façon», a-t-il expliqué.

Aux yeux du ministre, le gouvernement Charest respecterait ainsi son engagement électoral de réduire de un milliard par année l'impôt de tous les Québécois. «Il y a beaucoup de discussions là-dessus sur comment on appelle ça. Moi, j'appelle ça mettre de l'argent dans les poches des familles québécoises, que ce soit une baisse d'impôt ou une diminution du fardeau fiscal», a dit M. Béchard.

De son côté, le ministre des Finances, Yves Séguin, n'a pas exclu que le gouvernement Charest procède à une baisse générale d'impôt même si plusieurs participants au forum sont venus demander au gouvernement de ne pas réduire les impôts compte tenu de la situation précaire des finances publiques. Il a toutefois confirmé que les familles seront ciblées dans le budget 2005-06.

«Au prochain budget, on travaille toujours sur notre engagement à continuer de baisser l'ensemble du fardeau fiscal des contribuables. On cible bien sûr plus les contribuables moyens, avec une attention particulière pour les familles. Je pense que c'est dans l'intérêt public que nous fassions porter notre effort financier vers ces groupes de contribuables», a-t-il dit. Au cours d'un entretien, M. Séguin a affirmé au Devoir qu'il est maintenant assuré de dégager une marge de manœuvre de un milliard dans son prochain budget afin d'alléger le fardeau fiscal des contribuables.

M. Séguin préfère donc parler de diminution du fardeau fiscal plutôt que de baisse d'impôt. Dans le budget 2004-05, M. Séguin avait réservé 547 millions pour une mesure de soutien aux familles les moins bien nanties, mesure qu'il avait alors assimilée à la baisse d'impôt promise. En fait, sur une base annuelle, la véritable baisse d'impôt contenue dans ce budget s'était chiffrée à 219 millions.

Hier, plusieurs participants ont ardemment prié Jean Charest de renoncer à la baisse générale d'impôt. Le président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, a demandé au premier ministre de surseoir à cette promesse. L'économiste Pierre Fortin a fait de même. «Je vous embrasserais si vous faisiez ça», a-t-il dit, soulevant l'hilarité. «Ça me ferait plaisir d'embrasser Pierre Fortin si vous renonciez à votre baisse d'impôt généralisée», a renchéri plus tard le président de la FTQ, Henri Massé.

Mais alors qu'il se sontrait soulagé à la fin de la journée, il est demeuré sur ses positions durant les discussions publiques en après-midi. Le choix du gouverne-

ment, «c'est de ramener la fiscalité à la moyenne canadienne», a réitéré Jean Charest. Et ce, même si la dette du Québec est la plus élevée parmi les provinces canadiennes, même si l'État québécois a choisi, contrairement aux autres provinces, de soutenir activement la culture, de financer le rayonnement du Québec à l'étranger et de percevoir ses propres impôts.

Ce n'est pas un «dogme» et ce n'est pas «le vent froid de la droite qui souffle sur le Québec», a ajouté le premier ministre. Il s'est dit préoccupé par l'exode des jeunes célibataires qui gagnent de bons salaires. «Déménager de l'autre côté de la frontière, ça se fait vite», a-t-il dit.

Le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau, a jeté un pavé dans la mare en réclamant une révision complète de la tarification des services publics. Il a dénoncé «la grande blague» que sont les frais de scolarité, qui sont beaucoup trop bas au Québec, selon lui, alors qu'«on ne fait pas la distinction entre la gratuité et l'accessibilité». Il a remis en question l'électricité «sous-tarifée», la gratuité de l'eau potable et celle des autoroutes. Cette sortie a fait bondir Henri Massé. La FTQ n'entrera pas dans «un débat de tarification tous azimuts», a dit le chef syndical.

Hier, les présidents des Conférences régionales des élus étaient en intenses pourparlers avec le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, afin de concevoir le protocole d'entente visant la décentralisation des pouvoirs. Jean Charest doit faire connaître aujourd'hui la teneur de ce protocole d'entente dont la signature doit constituer un des éléments forts de la journée.

Dans son allocution de clôture, Jean Charest a noté plusieurs points généraux de «convergence» entre les participants et le gouvernement, dont le fait que le Québec est dans le peloton de tête des sociétés qui ont réussi. Il a cité un nombre impressionnant de sujets qui seront abordés lors des discussions à huis clos, allant de l'éducation à l'occupation du territoire, de la prospérité économique à l'immigration.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, estime que Jean Charest n'a pas de vision précise à proposer aux participants. «On a l'impression que les idées restent un peu éparpillées parce que le premier ministre n'a pas vraiment une vision, a-t-il dit. Le seul gros point qui peut en sortir [du forum], c'est la décentralisation. Les gens des régions tiennent un peu le gouvernement à la gorge pour faire un succès de cet événement.»

Le Devoir

WAL-MART

La menace de fermeture plane depuis plusieurs mois

SUITE DE LA PAGE 1

pour lesquelles Wal-Mart juge le magasin déficitaire et a refusé de préciser le niveau des ventes et des pertes, qu'il considère comme étant confidentiel. «Chaque magasin est différent. Il y a beaucoup de facteurs qui entrent dans le fonctionnement d'une succursale, du climat du commerce de détail et d'une communauté.»

Rappel des événements: la première tentative de syndicalisation a eu lieu en avril dernier, échouant lors d'un vote secret dont le résultat était légèrement insuffisant. La campagne s'est poursuivie, et, le 2 août, les TUAC ont finalement obtenu l'accréditation de quelque 150 employés du magasin lorsque la Commission des relations du travail du Québec (CRTQ) a constaté qu'une majorité d'employés avaient signé leur carte.

Le 9 septembre, la CRTQ se prononçait de nouveau, cette fois sur les doléances de Wal-Mart à l'endroit de la liste des employés qui se retrouvaient sur la liste des syndiqués. La compagnie jugeait essentiel qu'un trentaine d'autres employés, par exemple les gérants de rayon, soient inclus dans cette liste, comme ils l'ont d'ailleurs été dans une récente décision de la Commission des relations du travail de la Colombie-Britannique. Leur exclusion à Jonquière, dit l'entreprise, complique la gestion du magasin, qui est aujourd'hui le seul à être syndiqué en Amérique du Nord.

Rendez-vous le 26 octobre

Le syndicat comprenait mal hier l'empressement de l'entreprise, qui a déjà affirmé que la seule raison qui la pousserait à fermer un magasin serait d'ordre économique. «Ce n'est pas surprenant, l'employeur a laissé planer depuis plusieurs mois déjà la menace d'une fermeture. [...] Mais c'est la première fois qu'on nous parle de cette situation déficitaire», a dit Marie-Josée Lemieux, présidente de la section locale 503 des TUAC, qui accepte tout de même le rendez-vous que Wal-Mart lui propose le 26 octobre.

«La dernière décision n'a eu lieu qu'il y a un mois. Nous avons distribué nos formulaires aux employés, puis nous étions en train de terminer notre cahier de demandes en vue de convoquer l'employeur à la table de négociations au mois de novembre», a-t-elle ajouté. «Personne n'était alarmiste.»

Les TUAC se demandaient si l'entreprise ne voulait peut-être pas jouer sur les deux tableaux, c'est-à-dire essayer d'inciter les employés à renoncer éventuellement à la syndicalisation du magasin tout en se donnant le rôle d'un employeur qui propose de négocier. «On peut s'attendre à tout avec cette entreprise-là», a dit Mme Lemieux.

Mais Wal-Mart affirmait de son côté que la lettre envoyée au syndicat n'avait rien d'une tactique d'intimidation. «Nous sommes honnêtes, c'est tout. Comment le fait de demander le début des négociations serait-il une menace? C'est une question de respect pour nos associés, à qui on ne peut demander d'endurer cette incertitude», a dit M. Pelletier.

L'effet Alma

À l'échelle canadienne, Wal-Mart affirme n'avoir jamais mis fin à ses activités dans une communauté tout en reconnaissant avoir procédé à des relocalisations, c'est-à-dire fermer une succursale pour la remplacer par un établissement «plus moderne».

Il existe en fait trois magasins Wal-Mart dans la région concernée. Au bout du fil, un employé de Jonquière s'exprimant sous le couvert de l'anonymat a offert l'analyse suivante: le magasin allait «très bien» jusqu'en novembre 2003, moment où Wal-Mart a ouvert une nouvelle succursale à Alma pour desservir la zone à l'est du lac Saint-Jean. Jonquière a immédiatement perdu une partie de sa clientèle alors que le magasin de Chicoutimi n'aurait pas été affecté. Pour ce qui est du niveau des ventes, il se serait «stabilisé», tout comme le moral des employés, qui a toutefois connu une période plus tendue au printemps dernier.

Dans l'éventualité où les pourparlers s'avèreraient insatisfaisants, un conciliateur du gouvernement provincial pourrait alors entrer en scène. Plus loin dans la mésaventure, on retrouve l'imposition d'une convention collective.

Une autre possibilité: qu'une année complète s'écoule sans contrat de travail, chose qui déclenche la possibilité pour les employés de se retirer de l'unité d'accréditation, selon les TUAC. C'est alors que la Commission des relations du travail du Québec doit de nouveau vérifier s'il y a une majorité d'appuis parmi les employés, à défaut de quoi elle peut annuler l'accréditation accordée un an plus tôt.

Rappelons que les TUAC ont aussi déposé des requêtes en accréditation pour les magasins de Brossard et de Saint-Hyacinthe, deux cas toujours à l'étude à la CRTQ. D'autres démarches sont en cours en Saskatchewan alors que le magasin de Thompson, au Manitoba, a refusé la syndicalisation au début du mois d'août.

Le Devoir